



BULLETIN MUNICIPAL

2022



[www.fontanes-42.fr](http://www.fontanes-42.fr)

LE DOSSIER

## 73 ANS DE CINÉMA À FONTANÈS



# Place de la Mairie

fontanes-42.fr

## Allo mairie

Tél. : 04 77 20 87 08 • Fax : 04 77 20 74 91

### Horaires d'ouverture

Lundi : 9 h - 12 h  
Mardi : 15 h - 18 h 30  
Mercredi : 9 h - 12 h  
Jeudi : 14 h - 16 h 30  
Vendredi : 15 h - 17 h  
Samedi : 9 h - 12 h, le lendemain  
du conseil municipal

**Attention : horaires modifiés  
pendant les vacances scolaires**

### Secrétariat

**Nadège POULAT**  
comptabilite@mairie-fontanes.fr  
accueil@mairie-fontanes.fr

**Monsieur le Maire et les adjoints  
reçoivent sur rendez-vous, prendre  
contact avec le secrétariat.**

## Animation (accueil jeunes et accueil périscolaire)

**Hervé Bouchut**  
06 74 21 67 40 - 04 77 20 24 28  
animation@mairie-fontanes.fr

## Locations de salles

### Maison du Plâtre

**Locations du week-end :**  
Hervé Bouchut (voir ci-dessus)

**Locations en semaine :**  
location@mjcfontanes.org

**Le Foyer**  
07 71 89 80 17

## Urbanisme

### Vous désirez faire de petits travaux? Vous voulez faire construire ?

Pour toutes les réalisations, il convient de respecter le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme, approuvé le 14/02/2014 et modifié le 10/07/2015.

Prendre contact avec la mairie afin de se procurer les documents CERFA pour un permis de construire ou une déclaration préalable à la réalisation de travaux sur une maison individuelle ou annexes. Ces documents sont aussi téléchargeables sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

## Infos mairie

### Listes électorales

La **demande d'inscription** sur les listes électorales peut être effectuée en mairie, pendant toute l'année, ou en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les jeunes Françaises et Français sont inscrits d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans, dès lors qu'ils ont fait leur recensement à l'âge de 16 ans dans la commune.

Tous les électeurs peuvent **vérifier leur inscription** par le biais du site [service-public.fr](http://service-public.fr) (rubrique : papiers-citoyenneté/élections/quelle est votre situation).

### Recensement militaire

**Il est obligatoire** et doit être fait dans les 3 mois suivant la date anniversaire des 16 ans. De plus, il est nécessaire que les jeunes recensés s'inscrivent sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr) afin de recevoir l'ensemble des informations utiles.

### Carte nationale d'identité et passeport

Les demandes se font **uniquement dans certaines mairies** (la plus proche est Sorbiers). La liste des communes pouvant traiter ces demandes est disponible en mairie.

La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur [rendezvousonline.fr](http://rendezvousonline.fr).

### Mariage

Le mariage peut être célébré dans la **commune de résidence**.

Prendre contact avec la mairie afin d'obtenir la liste des documents obligatoires à fournir.

### Pacte civil de solidarité (Pacs)

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune.

S'adresser à la mairie de la commune de domicile pour retirer un dossier.

### Légalisation de la signature

La légalisation de la signature permet de faire authentifier sa propre signature sur des actes sous seing privé.

S'adresser à la mairie du domicile avec le ou les documents à faire légaliser **sans les avoir signés** et une pièce d'identité. La démarche est gratuite, la légalisation de la signature se fait par le maire ou l'officier d'état civil par délégation.



# LE MOT DU MAIRE

## 2022 une année pleine de rebondissements et de changements...

Comme chaque année, l'équipe municipale a préparé le bulletin qui déroule le film de 2022 et qui trace la route et les perspectives des années à venir.

### Des changements de personnels...

En 2022, sur huit agents municipaux, quatre sont partis et trois ont été recrutés. Le changement de personnel est un moment important et délicat pour les élus. Les recrutements demandent beaucoup de travail et de réorganisation. D'abord, trois départs en retraite : en février, Michel Grataloup et Bernard Rebelo sont partis, après respectivement 21 et 29 années au service des Fontaniods pour l'entretien des abords des chemins et routes, le fleurissement, le déneigement et l'entretien des bâtiments.... **Merci à Bernard et Michel pour leur engagement et leur travail de qualité.** Ils sont remplacés par **Philippe Michon et Christophe Bonny**, tous deux résidents d'Avezieux. Puis en octobre, c'est Thérèse Vial qui a fait valoir ses droits à la retraite, après 24 années à nettoyer les locaux et s'occuper des enfants. Les utilisateurs de ces locaux ont toujours trouvé des lieux de travail propres et accueillants. **Merci à Thérèse pour son adaptabilité et sa gentillesse.** Elle est remplacée par **Maryline Hernandez**, résidente de Fontanès. Puis deux départs pour fin de contrat ou demande de mutation : Isabelle Viricel, secrétaire de mairie à plein temps, est partie en septembre à la commune de Sorbiers après un peu plus de cinq ans et demi à nos côtés. **Merci à Isabelle pour son professionnalisme, sa rigueur et sa loyauté.** Elle est remplacée par **Nadège Poulat**, habitante de Fontanès. Enfin, en novembre, c'est Christelle Falgon qui, après six ans à temps partiel à l'accueil du secrétariat, a choisi de réorienter sa carrière. **Merci à Christelle pour la qualité de son accueil**

Michel GANDILHON  
Maire de Fontanès



**et son sourire.** Au 1<sup>er</sup> décembre 2022, elle n'est pas remplacée, faute de candidature. Des moments très conviviaux ont marqué ces départs, dont un moment inoubliable avec les enfants de l'école et les enseignantes, pour le départ de Thérèse. **Je souhaite une bonne retraite ou une belle suite de carrière à ceux qui sont partis et la bienvenue et une bonne intégration aux nouveaux arrivés.**

Côté élus, en fin d'année, Huguette Thizy, première adjointe, nous a fait part de son souhait de prendre plusieurs mois de recul pour raisons de santé. Nous avons dû nous réorganiser pour répondre à sa demande. Nous espérons son retour, dès qu'elle le pourra. **Merci à tous les élus qui ont accepté de se partager ses attributions pendant son absence.**

Malgré tous ces changements et adaptations, les dossiers sont traités. **Nos projets avancent.**

### Des travaux, des réalisations...

En 2022, **nous avons terminé le projet d'aménagement de la zone de loisirs du Rio.** Cet espace et son bâtiment rénové, agrandi et mis aux normes PMR permet le rangement du matériel associatif auparavant stocké au château, l'organisation de manifestations festives en extérieur et ainsi d'attendre sereinement un éventuel changement de propriétaire du château.

**Nous avons également installé des portails sur le hangar de la carrière** pour sécuriser le futur matériel stocké, notamment celui actuellement entre-

posé dans le petit bâtiment devant la mairie, qui devrait être déconstruit avec les prochains travaux d'aménagement du centre bourg, mais aussi celui stocké dans le local «voirie», rue de la Sibérie. L'ensemble du bâtiment abritant l'école, le dojo, le périscolaire et le local technique devrait être rénové. Ce bâtiment gardera toutes ses fonctions actuelles. En collaboration avec un bailleur social (probablement Habitat Métropole), trois logements (l'actuel inoccupé et deux nouveaux) seront disponibles.

**L'ensemble des réseaux** assainissement, eau potable, électricité, éclairage public et télécommunication, de la rue de la Sibérie, de la place de la Mairie, de la rue des Acacias et du chemin de Saint-Galmier, **ont été enfouis**, avant l'aménagement paysager du centre bourg en 2023.

## SOMMAIRE

Place de la mairie ..... 2-5

La vie communale..... 6-25

### LE DOSSIER :

73 ans de cinéma  
à Fontanès ..... 26-30

La vie du village ..... 31-43

L'agenda 2022..... Dos

En 2022, nous avons également changé le matériel téléphonique devenu obsolète par le passage au numérique, installé la fibre à la mairie, mis aux normes de sécurité les installations informatiques et renouvelé les contrats et les téléphones portables. Tout ceci pour un montant d'environ 13 000 euros.

Après la construction de cinq logements «Le Clairefontaine», rue Fontanesium en 2012, nous avons décidé de permettre à Loire Habitat de réaliser une seconde tranche avec quatre nouvelles habitations, probablement en 2024.

### Energie, kilowatt, euros, sobriété...

**Le coût des énergies et leurs impacts sur l'environnement nous préoccupent particulièrement.** Deux manières de l'aborder : d'une part, le choix des énergies et, d'autre part les économies d'énergie. Dès 2017, la précédente équipe municipale a remplacé le chauffage au fuel par du chauffage au bois (mairie/école et Maison du Plâtre) aujourd'hui moins impacté par les variations de prix d'achat.

**Le passage en LED de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux,** soit au fur et à mesure des rénovations, soit par tranches d'investissement pour les plus récents : par exemple, **le bâtiment mairie/école représente 6635 euros d'investissement en 2022.** Même approche pour l'éclairage public : dès fin 2023, l'ensemble des points lumineux (environ 120), seront passés en LED. Six points lumineux sont arrêtés (Laurisse et le Pilon). Depuis plusieurs années, l'éclairage du patrimoine (mairie, église...) est arrêté. Depuis novembre 2022, la durée de l'extinction de l'éclairage public a augmenté. Cette année, les illuminations de Noël seront réduites (travaux dans le centre-bourg). Une réflexion est en cours pour l'avenir de ces éclairages festifs.

### Proximité...

Autre sujet de préoccupation, le **maintien des services de proximité.** Les commerces à Fontanès se portent bien. C'est une vraie satisfaction. La reprise de la boulangerie est une réussite. L'arrivée d'un artisan menuisier marque, je l'espère, le renouveau de l'artisanat à Fontanès. C'est à nous tous, individuellement et collectivement, d'acheter auprès de ces commerçants

et artisans pour que les services perdurent. Il en est de même pour l'école, les effectifs sont stables mais faibles. L'école de Fontanès est de grande qualité, avec des effectifs par classe permettant la prise en compte des spécificités de chaque enfant. Certains parents Fontaniods ne jouent pas le jeu... C'est bien dommage.

**La Métropole nous apporte des moyens financiers bien appréciables, mais les promesses, faites en 2016, de proximité des décisions et des actions ne sont pas au rendez-vous.** Plus les années passent, moins la Métropole tient compte de l'avis des élus municipaux. C'est préjudiciable à la bonne gestion des communes. Les élus des municipalités, surtout des plus petites, sont bien souvent plus réalistes et plus économes que les agents des grosses structures qui décident à la place des élus.

Même problème dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Beaucoup de concertation et de réunions pour, au final, ne pas tenir compte des spécificités des communes rurales et de la volonté de leurs élus.

### Quel gâchis...

Je ne terminerai pas ce « mot du maire » sans évoquer **le cataclysme qu'ont provoqué les révélations de Médiapart** à propos du président de Saint-Etienne Métropole (SEM), maire de Saint-Étienne. D'un point de vue juridique, avant que la justice ne se prononce, la présomption d'innocence doit être respectée. Malheureusement, dans notre pays la justice met des années à clore une affaire. Le 8 décembre, Gaël Perdriau a annoncé « se mettre en retrait total de ses fonctions de président de Saint-Étienne Métropole ». C'est une décision forte, inédite mais tardive. Depuis quelques mois, les débats dans les instances sont pollués par cette affaire et cela empêche leur fonctionnement serein, elle détruit les efforts faits depuis de nombreuses années pour l'amélioration de l'image de notre territoire et surtout elle a rompu la confiance. Quel gâchis !

L'objectif de l'équipe municipale est toujours le même : **préserver la qualité de vie des Fontaniods et favoriser la proximité sous toutes ses formes, en gardant le pouvoir de décision.**

**Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2023.**



Christelle Falgon



Danielle Poulat



Blandine Thizy



Hervé Bouchut



Aurélien Grange,  
emploi jeune  
été 2022



Maxime Notel,  
emploi jeune  
été 2022



Salomé Laval,  
stagiaire à l'école

# Un nouveau casting parmi les employés communaux

## Nadège Poulat remplace Isabelle Viricel

**Nadège Poulat, secrétaire de mairie**

**Vous remplacez Isabelle Viricel au secrétariat de mairie depuis début octobre, pouvez-vous nous dire qui vous êtes et décrire votre parcours ?**

*Je vis à Fontanès et je suis la maman d'un petit garçon de 6 mois. Diplômée d'un BTS dans l'administratif, j'ai travaillé à la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) de Saint-Etienne puis au bureau des entrées du CHU (Centre Hospitalier Universitaire). Ensuite, j'ai monté mon entreprise dans l'administratif pour aider les chefs de TPE (Très Petites Entreprises) dans leur gestion administrative quotidienne ; enfin j'ai travaillé chez Boulliard, entreprise du bâtiment.*

*Et me voilà à la mairie de Fontanès !*

**Après avoir travaillé dans le secteur privé, quelles sont les motivations qui vous ont incitée à postuler à ce poste de secrétaire dans la fonction publique ?**

*Le goût du challenge, approfondir encore mes connaissances, la proximité, être plus indépendante dans mon travail et l'espoir d'être prochainement titulaire.*



Nadège Poulat et Isabelle Viricel

**Après deux mois, que pensez-vous du poste de secrétaire de mairie ? Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans cette fonction ? Qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous ?**

*Ce poste me plaît et correspond à la plupart de mes attentes, il est très varié et intéressant, j'apprends énormément de choses ! Je suis indépendante dans mon organisation, tout en travaillant en étroite collaboration avec Monsieur le Maire.*

*J'aime ce qui touche à l'état civil, la comptabilité, les ressources humaines et la préparation des conseils municipaux.*

*Le plus difficile pour moi, c'est qu'il faut « tout savoir sur tout » ! La diversité des sujets et des questions qui peuvent nous être posées en mairie est tellement large que l'on doit toujours se questionner et rechercher l'information.*

## Embauche de Christophe Bonny

**Christophe Bonny, agent d'entretien**



Philippe Michon et Christophe Bonny

**Christophe, quelques mois après votre arrivée, pouvez-vous vous présenter et nous dire quel est votre parcours ?**

*J'ai 49 ans, je suis marié, père de 3 enfants et j'habite la commune voisine d'Avezieux. Après une formation BTSA horticulture, j'ai travaillé en magasin libre-service agricole pendant une dizaine d'années, puis j'ai exercé le métier de technico-commercial pour le compte d'une coopérative agricole.*

**Comment s'est passée votre intégration ?**

*J'ai été très bien intégré en arrivant à Fontanès, que ce soit par mes collègues de travail, les élus ou les habitants de la commune. Le travail est très varié et il règne une très bonne ambiance.*



Maryline Hernandez et Thérèse Vial

## Maryline Hernandez remplace Thérèse Vial

**Maryline Hernandez, agent d'entretien**

**Maryline, vous remplacez Thérèse Vial, depuis quelques mois. Pouvez-vous vous présenter ?**

*Je m'appelle Maryline Hernandez, j'ai 27 ans, et je suis la maman d'une petite Kellyn. Avec Alexandre, mon compagnon, nous habitons rue Fontanesium.*

**Comment vous organisez-vous pour assurer l'entretien de tous ces locaux ?**

*La première semaine, je l'ai passée avec Thérèse ; elle a pu me montrer toute son organisation et ses habitudes. Ses conseils m'ont vraiment aidée, je l'en remercie beaucoup. Ensuite, je me suis aidée d'un carnet où j'avais tout noté et maintenant les habitudes commencent à se prendre.*

**Comment s'est passée votre intégration, avec les collègues et auprès des enfants ?**

*Mon intégration a été très chaleureuse et humaine avec tout le personnel. Avec les enfants, cela s'est fait tout naturellement, ils m'ont bien accueillie, ce qui me permet de me sentir à l'aise avec eux. Petit à petit, je trouve ma place.*

**Qu'est-ce qui est difficile dans votre métier, vous qui travaillez souvent dans l'ombre ?**

*Le plus difficile, c'est d'avoir des horaires décalés, mais le plus important, c'est de trouver la bonne posture pour travailler efficacement et surtout protéger sa santé.*



# LA VIE COMMUNALE

## Le budget 2021

En 2022, le budget retrouve une répartition entre postes et un total plus comparables aux années précédentes, hors 2021, qui a eu des particularités importantes (remplacement de personnels pour cause d'arrêt maladie, et la vente du terrain de la zone OAP<sup>1</sup> « le Sépulcre » qui oblige à des écritures d'ordre).

### Fonctionnement

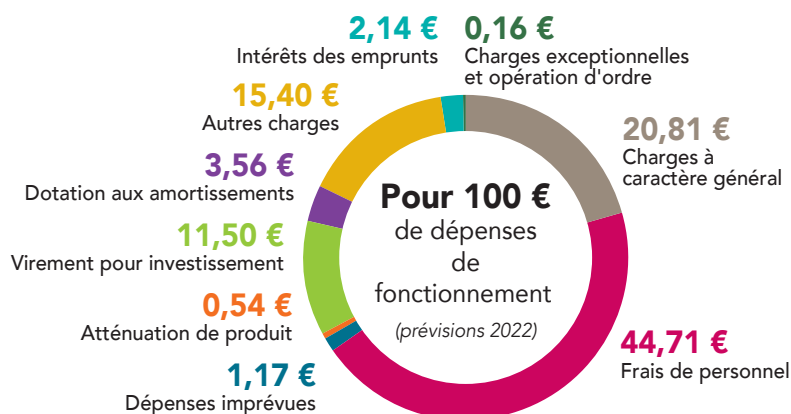
| (€) TTC  | Réalisé 2020      | Réalisé 2021      | Prévisions 2022 <sup>2</sup> |
|--|-------------------|-------------------|------------------------------|
| <b>DÉPENSES</b>  | <b>559 432,63</b> | <b>666 659,40</b> | <b>608 494,01</b>            |
| Charges à caractère général                                  | 93 300,97         | 111 992,25        | 126 611,00                   |
| • Eau, énergie   | 19 658,39         | 17 593,66         | 27 500,00                    |
| • Fournitures  | 23 725,41         | 32 727,69         | 32 300,00                    |
| • Prestations de services, locations                         | 9 386,37          | 15 318,54         | 16 000,00                    |
| • Entretien, maintenance                                     | 23 226,75         | 27 899,54         | 26 500,00                    |
| • Assurances   | 3 801,76          | 3 928,70          | 4 200,00                     |
| • Indemnités, honoraires                                     | 812,85            | 110,00            | 3 110,00                     |
| • Publications   | 3 452,78          | 3 478,00          | 4 000,00                     |
| • Téléphone, timbres   | 4 648,72          | 5 081,35          | 5 200,00                     |
| • Taxes  | 2 586,00          | 2 539,00          | 2 800,00                     |
| • Divers   | 2 001,94          | 3 315,77          | 5 001,00                     |
| Frais de personnel   | 237 991,73        | 306 168,91        | 272 070,00                   |
| Dépenses imprévues (réserves)                                |                   |                   | 7 105,80                     |
| Atténuation de produits                                      | 36 172,27         | 3 315,27          | 3 315,27                     |
| Virement pour investissement                                 | 100 000,00        | 65 000,00         | 70 000,00                    |
| Dotations aux amortissements                                 | 10 329,27         | 31 990,20         | 21 684,27                    |
| Autres charges   | 64 981,25         | 77 020,33         | 93 688,00                    |
| • Élus (indemnités, frais, formations)                       | 26 817,35         | 26 718,40         | 27 000,00                    |
| • Service incendie (SDIS)                                    | 12 517,00         | 12 518,00         | 12 518,00                    |
| • Divers   | 1,75              | 1,70              | 870,00                       |
| • Syndicats (piscine, Entente rurale, SIEL <sup>3</sup> ...) | 13 215,30         | 22 416,38         | 33 800,00                    |
| • Subventions associations et organismes                     | 10 429,85         | 6 432,92          | 13 500,00                    |
| • Créances éteintes  |                   | 4 942,53          |                              |
| • Cotisation retraite élus                                   |                   | 1 990,40          | 2 000,00                     |
| • CCAS   | 2 000,00          | 2 000,00          | 4 000,00                     |
| Intérêts des emprunts  | 16 657,14         | 14 058,89         | 13 000,00                    |
| Provisions pour créances douteuses                           |                   |                   | 19,67                        |
| Charges exceptionnelles et opération d'ordre                 |                   | 57 113,55         | 1 000,00                     |

Pour 2022, la prévision des dépenses de fonctionnement est, comme toujours, prudente. Elle tient compte de la hausse des prix de l'énergie et des variations entre postes comptables, imposées par la trésorerie.

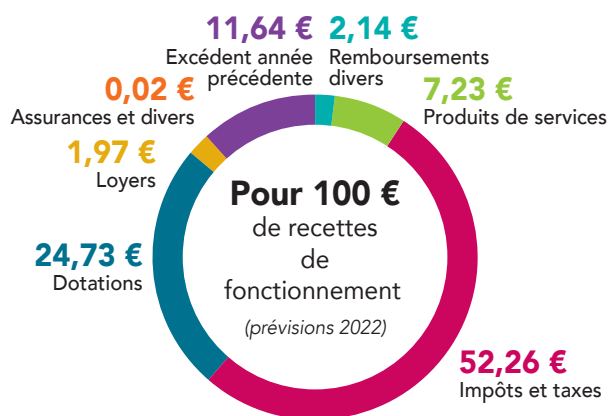
Les recettes sont, elles aussi, estimées avec beaucoup de prudence. Le virement possible à l'investissement et les amortissements viennent abonder le budget d'investissement de l'ordre de 91 000 euros, ce qui représente 15% du budget de fonctionnement.

### Subventions

| (€) TTC   | Votées en 2022 | Payées en 2022 |
|---|----------------|----------------|
| <b>TOTAL</b>  | <b>13 500</b>  | <b>10 685</b>  |
| ADMR  | 200            | 200            |
| APE   | 500            | 500            |
| École   |                |                |
| • Caisse coopérative  | 125            | 125            |
| • Intervenant musique                                       | 500            | 500            |
| Foire du 11 novembre  | 350            | 350            |
| MJC   |                |                |
| • Reversement part CAF                                      | 4 000          | 2 056          |
| • Bibliothèque, fonds de livres                             | 450            | 450            |
| • Bibliothèque, déplacements                                | 150            | 150            |
| • La Fontaine aux livres                                    | 200            | 200            |
| • Participation aux locations de la salle du Foyer          | 250            | 250            |
| • Participation stage BAFA                                  | 300            | 300            |
| • Participation séjours du LARJ                             | 400            | 0              |
| • Soutien aux activités                                     | 200            | 200            |
| Ass. Animation Maison retraite Saint-Héand                  | 60             | 60             |
| Avenir Football Pays de Coise                               | 130            | 130            |
| Cinéma des Monts du lyonnais                                | 368            | 368            |
| EPI de Grammond   | 50             | 50             |
| OGEC (collège Saint-Héand)                                  | 88             | 88             |
| Relais Petite Enfance                                       | 1 660          | 1 658          |
| Mission Locale  | 300            | 300            |
| Familles Rurales - Association Jarez en Lyonnais (véhicule) | 750            | 750            |
| Maison d'Assistants Maternels - Les P'tites comptines       | 2 000          | 2 000          |
| Réserve   | 469            |                |



| Fonctionnement (€) TTC            | Réalisé 2020      | Réalisé 2021      | Prévisions 2022 <sup>2</sup> |
|-----------------------------------|-------------------|-------------------|------------------------------|
| <b>RECETTES</b>                   | <b>559 432,63</b> | <b>666 659,40</b> | <b>608 494,01</b>            |
| Remboursements divers             | 5 434,71          | 66 921,25         | 13 000,00                    |
| Produits de services              | 47 363,92         | 52 863,05         | 44 000,00                    |
| Impôts et taxes                   | 318 991,61        | 315 119,73        | 318 000,00                   |
| Dotations                         | 170 445,54        | 151 648,38        | 150 500,00                   |
| Loyers                            | 12 105,08         | 14 171,05         | 12 000,00                    |
| Indemnités d'assurances et divers | 13 156,89         | 57 649,74         | 144,00                       |
| Excédent année précédente         | 71 071,09         | 79 136,21         | 70 850,01                    |
| Excédent année suivante           | -79 136,21        | -70 850,01        |                              |



## Principaux investissements

### Le plan de relance de Saint-Étienne Métropole (SEM)

Dans le cadre du plan de relance, SEM aide les communes de la métropole sur 3 projets : possibilité d'aide de 50% du reste à charge de la commune après déduction des subventions des autres financeurs. Les réalisations doivent avoir débuté avant fin 2023.

Pour Fontanès, voici les trois plans de relance demandés ou en cours :

- plan de relance 1 : bâtiment et abords du Rio pour un montant de 69 998 € ;
- plan de relance 2 : aménagements paysagers du bourg pour 115 000 € ;
- plan de relance 3 (en cours de finalisation) : rénovation du bâtiment école/dojo/voirie...

SEM réalise des travaux de voirie, de réseaux électriques et télécom, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire annuelle. Pour Fontanès, en 2022, cette enveloppe d'un montant de 39 022 €, auquel s'ajoutent les reports de crédits non consommés des années antérieures de 49 260 €, a permis de réaliser la dissimulation des réseaux secs :

- centre bourg : 137 000 € de prévu, répartis entre le SIEL<sup>3</sup> pour 73 560 € et l'enveloppe voirie de SEM pour 63 440 € ;
- zone OAP nord : 37 800 € de travaux prévus, répartis entre le SIEL pour 20 035 € et l'enveloppe voirie de SEM pour 17 765 €.

| Réalisés ou en cours à fin 2022 (€) TTC  |                                |                                |  |
|--|--------------------------------|--------------------------------|--|
|  | DÉPENSES<br>réelles ou prévues | RECETTES<br>réelles ou prévues |  |
| Mobilier de bureau   | 1 252                          |                                |  |
| Renouvellement éclairage LED du bâtiment mairie/école                              | 6 635                          |                                | Participation du SIEL <sup>3</sup> en 2023 |
| Passage en LED de l'éclairage public (55% SIEL <sup>3</sup> , 45% Fontanès)        |                                |                                |  |
| • reste à charge de la commune pour la zone nord du village                        | 12 390                         |                                |  |
| • reste à charge de la commune pour la RM3   | 9 453                          |                                |  |
| Études aménagements paysagers centre bourg   | 5 184<br>4 860                 |                                |  |
| Bâtiment et abords du Rio travaux 2021 et 2022                                     | 240 000                        | 8 000                          | Conseil régional (charpente en bois local) |
|  |                                | 50 000                         | Conseil régional (plan de relance)         |
|  |                                | 10 004                         | Conseil départemental                      |
|  |                                | 34 999                         | SEM plan de relance n°1, 2 versements      |
|  |                                | 34 999                         |  |
| Bâtiment école/voirie/dojo (programmiste, relevé topo, diagnostic amiante)         | 21 684                         |                                |  |
| Réfection chemin de Malmonta   | 12 871                         |                                |  |
| Panneaux pour l'adressage des hameaux  | 10 883                         |                                |  |
| Renouvellement du matériel de téléphonie, internet et fibre de la Mairie           | 10 000                         |                                |  |
| Renouvellement de la machine à laver les sols de la Maison du Plâtre               | 3 840                          | 2 400                          | Revente de la machine                      |
| Électricité du bâtiment « boulangerie »  | 1 338                          |                                |  |
| Rétention des eaux pluviales de voirie de la zone OAP <sup>1</sup> « le Sépulcre » | 7 802                          |                                |  |
| Pré-étude avec Loire-Habitat pour les futurs logements                             | 1 500                          |                                |  |
| Accès à la maison d'assistants maternels   | 7 000                          |                                |  |
| Fermeture du bâtiment de la carrière (portails, dalle...)                          | 25 377                         | 7 000                          | Conseil départemental                      |
| Huisseries bâtiment mairie/école en 2021   |                                | 7 000                          | Conseil départemental                      |
| Rénovation de l'éclairage public en 2021   |                                | 11 400                         | État                                       |
| Columbarium et portail cimetière en 2021   |                                | 6 394                          | Conseil départemental                      |

1 - Zone d'Orientation et d'Aménagement Programmé

2 - Budget Prévisionnel + Décisions Modificatives au 30/11/2022

3 - SIEL : Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire

## Emprunts à long et moyen terme (plus aucun emprunt à court terme)

| Objet du prêt  | Durée  | Année | Capital de départ (€) | Taux (%)  | Annuités 2022 (€) | Date de fin | CRD <sup>1</sup> au 31/12/22 (€) |
|--|--------|-------|-----------------------|-----------|-------------------|-------------|----------------------------------|
| <b>TOTAL</b>   |        |       |                       |           | <b>53 583,68</b>  |             | <b>470 492,04</b>                |
| Commerce boulangerie   | 20 ans | 2003  | 142 000,00            | 4,55 fixe | 10 826,40         | 11/06/2023  | 5 341,95                         |
| Les Égaux + mur de soutènement<br>Emprunt d'origine de 2012<br>renégocié en 2018 | 14 ans | 2018  | 63 632,83             | 3,25 fixe | 5 252,00          | 15/11/2032  | 47 847,58                        |
| Eaux pluviales   | 25 ans | 2010  | 55 000,00             | 3,67 fixe | 3 370,88          | 15/10/2035  | 34 724,90                        |
| Investissements 2013   | 20 ans | 2013  | 230 000,00            | 3,76 fixe | 16 378,08         | 25/07/2033  | 142 818,38                       |
| Achat terrain zone OAP le Sépulcre   | 15 ans | 2015  | 42 500,00             | 1,55 fixe | 3 180,92          | 30/04/2030  | 22 481,40                        |
| Maison du Plâtre   | 20 ans | 2019  | 250 000,00            | 1,56 fixe | 14 575,40         | 15/10/2039  | 217 277,83                       |

En 2022, le remboursement de l'emprunt pour la rénovation du bâtiment «mairie/école» réalisé en 2002 est terminé. Celui de la boulangerie se terminera en juin 2023.

## Le budget bois

### Fonctionnement

| (€) HT                       | Réalisé 2020     | Réalisé 2021    | Prévisions 2022 <sup>2</sup> |
|------------------------------|------------------|-----------------|------------------------------|
| <b>DÉPENSES</b>              | <b>22 046,03</b> | <b>8 545,30</b> | <b>5 200,89</b>              |
| Achats                       | 13 731,58        | 437,00          |                              |
| Entretien par l'ONF          | 1 713,65         | 3 877,33        | 5 140,73                     |
| Études                       | 2 250,00         |                 |                              |
| Frais de gardiennage         |                  | 30,08           | 60,16                        |
| Concours divers              | 5,50             |                 |                              |
| Réserves pour année suivante | 4 345,30         | 4 200,89        |                              |
| <b>RECETTES</b>              | <b>22 046,03</b> | <b>8 545,30</b> | <b>5 200,89</b>              |
| Excédent antérieur reporté   | 3 546,03         | 4 345,30        | 4 200,89                     |
| Vente de bois                |                  |                 | 1 000,00                     |
| Subvention d'exploitation    | 4 500,00         |                 |                              |
| Avance budget communal       | 14 000,00        | 4 200,00        |                              |

### Investissement

| (€) HT                        | Réalisé 2020     | Réalisé 2021     | Prévisions 2022 <sup>2</sup> |
|-------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|
| <b>DÉPENSES</b>               | <b>18 955,00</b> | <b>18 955,00</b> | <b>8 955,00</b>              |
| Remboursement budget communal |                  | 10 000,00        | 1 000,00                     |
| Travaux                       |                  |                  | 7 955,00                     |
| Report pour année suivante    | 18 955,00        | 8 955,00         |                              |
| <b>RECETTES</b>               | <b>18 955,00</b> | <b>18 955,00</b> | <b>8 955,00</b>              |
| Opérations de régularisation  | 15 226,58        |                  |                              |
| Report année précédente       | 3 728,42         | 18 955,00        | 8 955,00                     |

Le budget bois concerne le bois appartenant à SEM, dont Fontanès assure la gestion.

Le bilan financier définitif de la création des sentiers découverte de la forêt n'est pas encore disponible, la subvention de la région AuRA n'ayant toujours pas été versée.

En 2022, une coupe d'éclaircie dans les parties en feuillus a été réalisée. Le bois de chauffage a été vendu 2093 € net.

## Permis de construire

- **Philippe Servant, Linear Holding**, extension et aménagement d'un château en hôtel, 10 rue des Acacias
- **Bertrand Gilibert, GAEC Gilibert**, agrandissement d'une stabulation et de ses annexes, 136 chemin du Fulchiron

### Maisons individuelles

- **Christopher Danière**, 310 rue du Sépulcre
- **Daniel Richaud**, 3 impasse du Forez
- **Valentin Pineau**, 9 impasse du Forez
- **Quentin Vassal**, 12 impasse des Égaux
- **Grégory Rivier et Cindy Meallier**, 8 impasse des Égaux



## CCAS<sup>3</sup> - Fonctionnement

| (€) TTC                         | Réalisé 2020    | Réalisé 2021    | Prévisions 2022 <sup>2</sup> |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------|
| <b>DEPENSES</b>                 | <b>3 028,76</b> | <b>1 923,01</b> | <b>5 602,37</b>              |
| Autres frais et divers          |                 |                 | 100,00                       |
| Indemnité régisseur             |                 | 110,00          | 110,00                       |
| Repas des aînés ou colis        | 2 621,50        | 1 642,01        | 3 000,00                     |
| Cotisations URSSAF              | 180,00          | 171,00          | 200,00                       |
| Virement section investissement |                 |                 | 1 500,00                     |
| Secours d'urgence               | 227,26          | 0,00            | 692,37                       |
| <b>RECETTES</b>                 | <b>3 028,76</b> | <b>1 923,01</b> | <b>5 602,37</b>              |
| Excédent année précédente       | 702,32          | 1 135,38        | 1 602,37                     |
| Concessions de cimetière        | 133,34          |                 |                              |
| Subvention budget communal      | 2 000,00        | 2 000,00        | 4 000,00                     |
| Produits exceptionnels (dons)   | 1 328,48        | 390,00          |                              |
| Excédent pour l'année suivante  | -1 135,38       | -1 602,37       |                              |

Il n'y a pas eu d'aide d'urgence en 2021.

- Comme les autres années, le repas des aînés a été organisé conjointement par le Comité des fêtes et le CCAS.
- En 2022, des crédits ont été prévus dans l'éventualité de l'accueil de réfugiés Ukrainiens.

1 - CRD : Capital Restant Dû  
 2 - Budget Prévisionnel + Décisions Modificatives au 30/11/2022  
 3 - Centre Communal d'Action Sociale

## Focus sur la taxe foncière

La taxe foncière fait partie des impôts locaux à payer une fois par an. Elle s'applique à tous les propriétaires d'un bien immobilier.

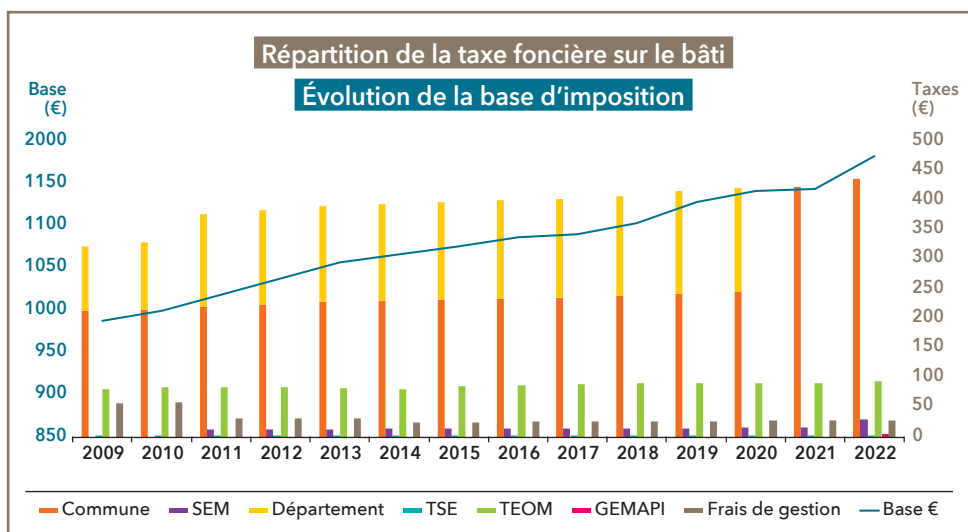
La taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties est établie pour l'année entière dans la commune où est situé le bien imposable, d'après la situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

**Le mode de calcul de l'impôt associe la valeur locative cadastrale** (surface pondérée du bien immobilier multipliée par le tarif de référence au mètre-carré) **et les taux votés par les collectivités territoriales.**

**Le revenu cadastral constitue la base d'imposition de la taxe foncière** : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %.

Cette **valeur locative cadastrale** correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Ce loyer est ensuite actualisé et revalorisé chaque année. L'abattement forfaitaire de 50% permet de prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales, communes et intercom-



munalités. Il y a très longtemps que le taux communal n'a pas augmenté à Fontanès, sauf en 2020 lorsque le taux départemental, en disparaissant, s'est additionné au taux communal.

**Depuis 2022, la métropole prélève une nouvelle taxe dite Gemapi** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), également connue sous le nom de «taxe inondation ou aquataxe». Cet impôt local, issu de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, s'applique aux personnes redevables de la taxe foncière, de la taxe d'habitation et de la cotisation foncière des entreprises.

**La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE)** est une taxe additionnelle due par toutes les personnes imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la taxe professionnelle ; cette taxe est destinée au financement des interventions foncières des EPF (Établissements Publics Fonciers). Le montant de cette taxe étant très faible, il n'apparaît pas sur le graphique.

**La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** est la principale source de financement des services locaux de collecte et de traitement des déchets.

# Les nouveaux acteurs économiques du village

## Boulangerie : Le Coin des douceurs



... **Mélissa et Arnaud Brossard** sont installés depuis le 4 avril 2022. Ils nous donnent leurs premières impressions.

Avec son grand sourire, Mélissa nous explique qu'ils se sentent bien dans le village : « Ici, les gens sont accueillants, la clientèle est bienveillante, elle a toujours le petit mot aimable : est-ce que vous allez bien ? Comment ça se passe ? On voit que les gens s'intéressent, ça fait plaisir. Mais tout le monde doit rester mobilisé, surtout avec les augmentations du coût des matières premières et des énergies. »

En effet, jusqu'à septembre, la clientèle a bien été présente, mais depuis, c'est un peu plus compliqué, c'est une période difficile pour tous : rentrée scolaire, impôts, fêtes de fin d'année en perspective.

« Même si on a ressenti l'impact des travaux dans le village, la clientèle est restée assez constante, elle vient de Fontanès, Grammond, La Gimond.

C'est pour cela que l'on a décidé d'ouvrir le lundi afin de répondre aussi aux besoins des habitants des villages voisins dont le commerce est fermé ce jour-là. Cela permet d'apporter un petit plus pour tous.

Nous attachons beaucoup d'importance à l'accueil et l'écoute de nos clients au quotidien.

Notre charge de travail reste importante et cet été, au mois d'août, nous étions les seuls ouverts durant trois semaines. En restant ouverts aux horaires habituels, nous n'avions pas la capacité de production pour alimenter trois ou quatre villages. Durant cette période, nous avons donc décidé de fermer le magasin le mardi matin, c'était le seul moyen de pouvoir répondre aux sollicitations des habitants des quatre communes. Ce n'était pas une demi-journée de repos, car nous étions là, en fabrication. Nous sommes conscients que nous n'avons pas pu satisfaire l'ensemble de nos clients. »

Arnaud ajoute que « la gestion des volumes de production du pain et de la pâtisserie reste complexe, c'est pour cette raison que, dans la mesure du possible, nous encourageons les personnes à passer commande par téléphone pour les grosses quantités. Le four n'est pas grand et fonctionne au gaz. Les quatre étages s'allument en même temps, je ne peux pas sélectionner un seul étage pour refaire des fournées en journée. Je suis obligé de tout cuire le matin d'un coup. »

### Le Coin des douceurs

4, rue de l'École  
42140 Fontanès  
04 77 20 66 03

### Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi et jeudi : 6 h - 13 h / 16 h - 19 h
- Mercredi : Fermé
- Vendredi et samedi : 6 h - 13 h / 16 h - 20 h
- Dimanche : 6 h - 12 h 30

Mélissa complète : « Nous allons essayer de développer un peu plus le salon de thé, mais cela demande de la disponibilité. Nous proposons toujours les produits de dépannage, dont certains en circuits courts comme l'épicerie, ou les produits frais (viande de la ferme Cizeron, fromage de la ferme du Pilon, jus de fruits Bissardon...). Nous sommes aussi prêts à étoffer cette gamme de produits de manière plus ponctuelle pour répondre à la demande. Nous avons la volonté de faire connaître et promouvoir les producteurs locaux.

La boulangerie-pâtisserie reste notre activité principale, mais nous proposons aussi les pizzas les vendredis et samedis soirs, et nous réalisons chaque week-end un gâteau différent, les chocolats pour Noël, etc.

Il nous reste encore des ajustements à faire, mais nous avons des idées à proposer, et nous sommes prêts à tester et mettre en place de nouvelles offres. »

## SP Agencement Menuiserie

Un nouvel artisan s'est installé sur la commune. Il s'agit de Séverin Piégay, qui a créé la société **SP Agencement Menuiserie** le 1<sup>er</sup> septembre 2022, implantée au lieu-dit Le Gonachon.

**Séverin PIEGAY**, qui habite Fontanès avec sa famille depuis plusieurs années, en est le gérant et nous la présente :

« Originaire de Saint-Héand et menuisier depuis seize ans, j'ai décidé de me lancer pour proposer et fabriquer des menuiseries intérieures telles que des cuisines, dressing, salles de bains...

Je pose également des parquets massifs ou stratifiés, des menuiseries extérieures en PVC, bois ou aluminium et des terrasses.

N'hésitez pas à me joindre pour étudier et réaliser vos projets.

### SP Agencement Menuiserie

06 18 18 05 85  
04 77 37 04 67  
piegay.severin@gmail.com



## Les P'tites comptines : Maison d'Assistants Maternels

Depuis le lundi 22 août, trois assistantes maternelles accueillent les enfants dans des locaux flambant neuf juste en face de la mairie, conçus et réalisés par les propriétaires, Marie-Renée Désages et Yves Perret.



« Nous sommes trois assistantes maternelles, chacune agréée pour accueillir un maximum de quatre enfants simultanément.

Notre structure, Les P'tites comptines est une association loi 1901, déclarée en préfecture et gérée collectivement. L'agrément délivré par les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) nous permet d'accueillir douze enfants maximum, de 0 à 6 ans.

Grâce à la générosité des nombreuses personnes ayant répondu à l'appel aux dons, nous avons récupéré beaucoup de matériel de puériculture et de jouets pour équiper et agréementer nos locaux.



Une fois par mois, nous participons avec les enfants aux temps collectifs proposés par le RPE (Relais Petite Enfance) et nous les emmenons régulièrement à la bibliothèque.

Nous proposons aussi aux enfants des activités créatives, ludiques et de motricité fine, qui sont au centre de notre projet pédagogique.

Après trois mois de fonctionnement, nous sommes très heureuses de cette nouvelle vie professionnelle.»

Les P'tites comptines  
mamdefontanes@gmail.com



## Travaux en centre bourg

Cet automne, les travaux de rénovation du centre bourg, rue de la Sibérie, place de la Mairie, rue des Acacias et chemin de Saint-Galmier, ont débuté...



Dans un premier temps, ce sont les réseaux humides (eau potable, eaux usées et eaux pluviales) qui ont été renouvelés par SEM qui a mandaté SADE pour la réalisation des travaux.

L'entreprise Serpollet, mandatée par le SIEL, par délégation de compétences de la commune, a réalisé la dissimulation des réseaux secs (électricité, télécommunications et éclairage public).

Ces travaux se poursuivront en 2023 avec l'aménagement paysager, élaboré en concertation entre les élus et M. Chomienne, architecte paysager. Il n'a pas été aisé de concilier la topographie du terrain, les différents usages de la voirie et des abords, la conservation du patrimoine, la démolition du petit bâtiment communal en face de la mairie et la volonté d'ajouter du végétal, en gardant une harmonie paysagère. Après plusieurs propositions, esquisses et échanges, un projet cohérent et réalisable financièrement a émergé. Pour cet aménagement des espaces paysagers du centre bourg,

la municipalité a déposé un dossier auprès de SEM dans le cadre du plan de relance. Le coût total des aménagements paysagers est estimé à 230 000 € HT.

### Renouvellement des réseaux humides :

Maître d'ouvrage : SEM

Entreprise : SADE

Coût total estimatif à la charge intégrale de SEM : 189 463 € HT

### Dissimulation des réseaux secs :

Maître d'ouvrage : SIEL

Entreprise : Serpollet

Coût total estimatif : 137 000 € HT

- Participation SIEL : 73 560 €
- Participation de la commune : 63 440 € via l'enveloppe « voirie » de SEM

### Étude de conception de projet pour aménagement paysager :

Entreprise : Atelier Chomienne

Coût total des études pour la commune : 10 044 € HT dont 5 184 € en 2021

# Fin de chantier pour le bâtiment du Rio

Les travaux du nouveau bâtiment du Rio sont aujourd'hui terminés.

Cette structure est construite sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, des sanitaires ouverts au public ont été reconstruits avec deux WC dont un aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Un espace a été aménagé pour être utilisé lors de manifestations sur la zone de loisirs, avec possibilité d'installer une buvette par exemple.

Ce bâtiment a été rendu **accessible aux personnes à mobilité réduite**, grâce à des aménagements extérieurs et intérieurs.

L'étage supérieur d'une surface de 88 m<sup>2</sup> est destiné au stockage du matériel des associations. Il est accessible par la rue des Alpes et permet de centraliser l'ensemble des équipements auparavant répartis au château, dans les locaux municipaux et chez quelques particuliers.



La toiture monopente orientée sud-sud-est, de 183 m<sup>2</sup>, est recouverte de panneaux photovoltaïques, portés financièrement par le Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire (SIEL), pour une capacité de production de 36 kWc, identique à celle de la Maison du Plâtre. Cette toiture déborde sur trois côtés du bâtiment, formant ainsi de grands préaux.



Les espaces extérieurs ont été remodelés et sont constitués de sentiers piétonniers, d'escaliers et de plantations diverses. Cet aménagement est compatible avec diverses utilisations. Le bâtiment sera mis hors gel et les toilettes publiques fermées pendant la période hivernale.



Montant total réparti sur les années 2021 et 2022 :

- études 10 340 €
- Travaux : 219 207 € TTC

## Les acteurs de cette réalisation

| Lot                           | Entreprise                    | Localisation             |
|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Diagnostic amiante            | Agenda 42                     | Saint-Étienne            |
| Bureau structure              | Bois Conseil                  | Saint-Héand              |
| Etudes de sol                 | 2G Génie Géologie             | Saint-Étienne            |
| Etudes, permis de construire  | SIEL                          | Saint-Priest-en-Jarez    |
| Economiste                    | Tissier                       | Montbrison               |
| Terrassement-VRD              | Travaux Publics du Jarez      | L'Horme                  |
| Gros œuvre                    | Pitaval Entreprises Bâtiments | Sorbiers                 |
| Charpente-Couverture sèche    | Forez Bois Construction       | Saint-Just-Saint-Rambert |
| Electricité                   | SARL Moulard et Fils          | Sorbiers                 |
| Menuiserie-Serrurerie-Portail | Menuiserie Charpente Villars  | Grammond                 |
| Plomberie                     | Fayolle Plomberie             | Saint-Christo-en-Jarez   |
| Carrelage-Faïences            | Ets Lumia carrelages          | Lorette                  |
| Plâtrerie Peinture            | Martin Jean-Paul              | Saint-Christo-en-Jarez   |
| Aménagement paysager          | SARL BG Environnement         | Grammond                 |
| Panneaux photovoltaïques      | SIEL                          | Saint-Priest-en-Jarez    |

## Les organismes financeurs

|   |   |          |
|---|---|----------|
| <b>Loire</b><br>LE DÉPARTEMENT              | au titre de « l'Enveloppe territorialisée »                         | 10 004 € |
| <b>La Région</b><br>Auvergne-Rhône-Alpes    | au titre du « Bonus Relance », volet soutien aux communes           | 50 000 € |
|   | au titre « Promouvoir et développer la construction en bois local » | 8 000 €  |
| <b>SÉM</b><br>SAINT-ÉTIENNE<br>la métropole | au titre du « Fonds de concours plan de relance »                   | 69 998 € |



# Rénovation du bâtiment « école - dojo - local communal - appartement »

La réhabilitation de ce bâtiment, dont la dernière rénovation remonte à plus de quarante ans, fait partie des six priorités du mandat 2020-2026.

Ce projet est le fruit d'une réflexion visant à mener à bien une réhabilitation tout en optimisant les surfaces bâties pour densifier l'habitat dans le bourg et limiter l'artificialisation des sols.

La commune travaille avec un bailleur social pour intégrer au projet la construction de deux logements supplémentaires à l'appartement existant. La propriété, et donc la gestion, de ces trois logements seront à la charge du bailleur social. Cela permet de réduire les coûts à charge de la commune de cette grosse rénovation et de répondre à un besoin de logements.

**Au stade actuel, le projet permet :**

- **Le remplacement de la charpente et de la toiture, la pose de panneaux photovoltaïques, la reprise totale de l'isolation thermique** (toiture, murs, huisseries...) pour répondre aux obligations du décret « tertiaire ». Ce dernier impose, pour les bâtiments publics de plus de 1000 m<sup>2</sup>, de réduire de 50% les consommations énergétiques à l'horizon 2050 (année de référence de consommation comprise entre 2010 et 2020).
- **La rénovation des deux classes** (maternelle au rez de chaussée et CE au premier étage), **du dojo et des toilettes**, en repensant les circulations, y compris la mise aux normes PMR, grâce à un ascenseur mutualisé avec les logements, tout en tenant compte de la séparation des flux entre les utilisations privées (logements) et publiques (école, dojo...).
- **La rénovation de l'accueil périscolaire** en créant un espace pour la sieste des enfants de maternelle et un local technique de rangement.
- **Le déplacement des locaux des employés de voirie** (atelier, toilettes, vestiaires), en réduisant la taille du garage et du préau de la cour pour donner accès aux logements et à leurs dépendances. Cela permettra de conserver toutes les fonctions de ce bâtiment en utilisant sa hauteur pour la création de logements.



- **La rénovation du local vélos**, des toilettes et du petit préau abritant le bac à sable.

- **La rénovation de la cour de l'école** (sols, murs d'enceinte...).

**En 2022, les études préalables ont été réalisées :** le relevé topographique des bâtiments et des voiries environnantes ainsi qu'un diagnostic amiante. Un bureau d'étude de programmation a été missionné. Durant plus d'un an, cette mission a permis, dans un premier temps, d'aider les agents et les élus de la commune ainsi que les enseignantes **à exprimer les besoins et à définir les objectifs**. Dans un deuxième temps, les élus ont **orienté le projet**. Au final, il en résulte un programme de travaux qui permettra à l'architecte retenu début 2023, d'intégrer au projet un maximum de demandes et envies des élus et utilisateurs.

**Un diagnostic a mis en évidence la présence d'amiante**, principalement dans la toiture (fibrociment) et dans la colle de certaines faïences et certaines

plinthes de carrelage. Les élus ont décidé d'intégrer, dans le cahier des charges de consultation, le retrait de ce matériau dangereux pour la santé, afin de ne pas laisser aux générations futures un « cadeau empoisonné ».

**L'année 2023 sera consacrée à la construction du projet dans le détail.** L'enveloppe financière prévue est importante. La mutualisation avec le bailleur social permet de contenir les coûts à charge de la commune. Cette dernière sollicitera ses financeurs habituels : l'État par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), le département par l'enveloppe territoriale, probablement la région et SEM par le plan de relance n°3 qui financera 50 % du reste à charge de la commune. Pour cette dernière, les ordres de services « travaux » doivent être signés au plus tard le 31 décembre 2023. Le reste à charge réel pour la commune après intervention de tous les financeurs devrait se situer **entre 200 000 et 300 000 euros HT.**

# Quoi de neuf au Conseil Municipal des Enfants (CME) ?

Les enfants élus témoignent des actions réalisées au cours du mandat précédent, qui s'est terminé fin juin :

«Notre première action a été de fabriquer **six nichoirs pour les oiseaux**. Nous les avons ensuite installés dans les arbres et sur le mur du lavoir du Rio au cœur du nouveau refuge LPO, le samedi 12 février 2022. Pour mener à bien ce projet, nous avons été aidés par des conseillers municipaux et des membres de la LPO.

Nous avons ensuite organisé une matinée de **nettoyage du village**. Le samedi 7 mai au matin, répartis en trois équipes et accompagnés des adultes du conseil municipal, nous



avons sillonné les rues du village et ses abords. Nous avons récolté pas moins de 30 kg de déchets en tout genre. Il faudrait le refaire chaque année !

Le 15 juin, nous avons aussi participé à une **rencontre inter-CME** organisée par Saint-Etienne Métropole. Celle-ci s'est déroulée par un bel après-midi ensoleillé à la Maison de la Nature à la Talaudière. Elle a réuni environ 70 enfants autour du thème de la découverte de la faune et la flore.»

La rentrée scolaire a été l'occasion de la mise en place du nouveau CME. Quatre de ses membres ont été renouvelés lors de l'élection du 1<sup>er</sup> juillet, ouverte aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Pour leur début de mandat, les jeunes élus ont organisé une première action de solidarité avec la collecte de jeux et jouets pour le Secours Populaire dans le cadre de l'opération Père Noël vert.

## Tylian Guyot-Leblanc, 10 ans

Je voudrais améliorer le village de Fontanès avec les autres membres du CME. Je voudrais travailler sur l'écologie et aider les personnes âgées.

## Jules Pitiot, 10 ans

Je veux aider et améliorer le village : le rendre plus joli en créant des fresques sur les murs de l'école, aider les personnes âgées et faire des plantations par exemple.

## Ysée Durieu, 10 ans

Je veux aider Fontanès avec la nature. Par exemple, je voudrais installer plus de poubelles pour moins de déchets dans la nature. Je compte sur vous pour mettre vos déchets plutôt dans les poubelles que dans la nature. J'ai envie de participer à la vie de la commune. Je voudrais faire des balades pour ramasser les déchets et faire des nichoirs.

## Ambre Gonon, 9 ans

Je veux vivre de nouvelles expériences, développer des actions de solidarité, mettre plus de jeux à la zone de loisirs, et faire plus confiance aux enfants.

## Marine Bessy, 9 ans

Je veux travailler pour que la vie soit mieux dans le village. Je voudrais installer un endroit où planter des plantes aromatiques et des fleurs, installer des ruches, organiser des ramassages de déchets, installer des jeux pour les plus de 6 ans et des jeux d'eau à la zone de loisirs.



Le conseil municipal des enfants 2022-2023

## Achille Hervet, 9 ans

Je veux faire partie du CME parce que j'ai envie de voir ce que c'est, et parce que j'ai plein d'idées. Je veux protéger la nature et agrandir le terrain d'herbe vers la petite cour de l'école.

## Cléopée Gaucher, 10 ans

J'aime ma commune. Je voudrais lutter contre la pollution au village, aider les gens au village, les animaux et la commune, donner à manger aux personnes pauvres, mettre une balançoire dans l'école et un toboggan.

## Pauline Grange, 9 ans

Je veux partager mes idées avec les copains, refaire la table du Pilon et mettre un banc, organiser des courses à pied, faire des pistes cyclables à Fontanès et un club lecture à la bibliothèque, mettre des hôtels à insectes.

## Acteurs de la biodiversité

En créant un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), la collectivité s'est engagée à préserver la nature et à améliorer la biodiversité.

Chaque année, des actions et aménagements concrets sont effectués pour répondre au maintien et à l'installation de la faune et de la flore sauvage.

Pour rappel, en début d'année, **les enfants du CME ont fabriqué et posé des nichoirs et gîtes.**



Puis les employés municipaux ont préparé le sol, mais du fait de la **sécheresse**, ils ont dû attendre avant de semer **la prairie fleurie**. Malgré des conditions difficiles et après quelques pluies, la prairie est apparue.

Le mélange de fleurs et de couleurs est un plaisir pour les yeux. C'est un cadre agréable très apprécié des riverains et des promeneurs. À l'intérêt esthétique s'ajoute le fait que la prairie fleurie offre le gîte et le couvert aux oiseaux et aux nombreux insectes auxiliaires du jardin, aux pollinisateurs, abeilles, bourdons, papillons et même à la petite faune.

Toujours dans le même objectif, sur les abords des bassins de rétention du Rio et de la Colombine ainsi qu'autour de la station de traitement des eaux des Sallons, quelques **brebis de race Rava ont une mission d'éco-pâturage**. C'est la société *Labêêl Tonte* de Sorbiers qui s'occupe de tout et veille sur les animaux. L'éco-pâturage est une méthode d'entretien d'espaces verts, écologique et économique, qui remplace la tondeuse et préserve la biodiversité.



## L'éclairage public

Dans le cadre d'un changement de technologie de l'éclairage public, nous nous sommes engagés à modifier l'ensemble des points lumineux.

Cette démarche a plusieurs objectifs :

- **une baisse de 50 % de la consommation énergétique** grâce au passage à l'éclairage LED ;
- **une diminution du coût de maintenance** de l'ordre de 7 € par point lumineux ;
- **une diminution de la pollution lumineuse**, pour limiter les effets néfastes de la lumière artificielle nocturne sur la flore et la faune et le fonctionnement des écosystèmes, en orientant le spectre lumineux au maximum vers le sol.

L'ensemble des points lumineux de la route métropolitaine a été modifié courant juin 2022, les 27 candélabres sont désormais en LED. Cette année, pour une puissance souscrite de



12,6 kVA, l'abonnement s'élève à 2109,78 € et la consommation à 2512,34 € pour 25 794 kWh.

**Le conseil municipal a décidé, dès novembre 2022, d'augmenter la période d'extinction** de 22 heures à 6 heures du dimanche au samedi et de minuit à 6 heures du samedi au dimanche.



## Une météo déchaînée et historique

Neige importante en avril, sécheresse estivale marquante, grêle dévastatrice le 17 août...

Le printemps vient tout juste de commencer, les prés reverdissent, les températures commencent à grimper, les jardins sont déjà semés et patatras, le plus **gros épisode neigeux** de l'hiver survient le week-end des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril. Des cumuls importants, un vent soutenu créant des congères monstrueuses et les routes métropolitaines non dégagées compliquent les déplacements. Les équipes communales sont sur le pont de 3 heures du matin jusqu'à 20 heures. Certains chemins, notamment celui du Rivollier, restent bloqués jusqu'au milieu de la semaine ; les tracteurs ne peuvent plus pousser la neige. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés ce week-end là pour dégager les chemins, les trottoirs et les véhicules bloqués.

**Après cet épisode neigeux, c'est la sécheresse qui s'installe dès le mois d'avril.**

De mémoire d'agriculteurs, la sécheresse est comparable à celle de 1976 où les récoltes ont été particulièrement impactées. Les moissons commencent dès le 17 juin sur la commune, c'est historique. Les chaleurs, identiques à celles de 2003, et les épisodes caniculaires s'enchaînent mais durent moins longtemps qu'en 2003...



Le maïs après la grêle du 17 août



Fontanès sous l'orage

**Mais ce n'est pas fini** : faute de précipitations, les maïs sont semés très tard, et le 17 août, **un orage très important** traverse bon nombre de communes de la métropole. Fontanès est sur la limite, mais le sud de la commune est particulièrement touché, certaines maisons sont inondées par des coulées de boue, du jamais vu à Fontanès, village pourtant perché. Les jardins sont dévastés, les champs de maïs sont broyés. Les paysans se demandent ce qu'ils vont donner à leurs animaux cet hiver. Heureusement que l'automne est meilleur et permet d'avoir une pousse d'herbe tardive appréciable et inespérée.

Le mois d'octobre est également historique avec des **records de chaleur**, jusqu'à la veille de la Toussaint.

## Du nouveau au sujet de l'eau



L'eau : nouveau contrat, nouveau périmètre étendu, nouveau prestataire et une baisse importante du prix de l'eau à Fontanès dans les années à venir.



Le barrage de Lavalette

2022 aura été une année importante pour Saint-Etienne Métropole (SEM), puisque le contrat de la ville de Saint-Etienne, géré par une filiale de Suez, *La Stéphanoise des Eaux* depuis 30 ans, arrivait à échéance le 30 septembre dernier, date à laquelle le contrat d'*Aqualter* prenait fin également à Fontanès. SEM a décidé de créer un

nouveau périmètre, en regroupant 13 communes dont la ville de Saint-Etienne, toutes alimentées totalement ou partiellement depuis l'usine de traitement de Solaure. Cela représente 120 000 abonnés. C'est ainsi qu'est née *Oélie* (groupe *Saur*), qui va désormais gérer ce nouveau contrat de délégation de services publics pour une

durée d'un peu plus de 13 ans. Ce nouveau contrat prévoit une convergence du prix du mètre-cube à l'échelle des 13 communes à l'horizon 2029. Le prix de l'eau à Fontanès étant à ce jour le plus élevé de la métropole,

**c'est donc une baisse significative de près de 67 % dont les Fontaniods vont bénéficier, pour normalement atteindre 1,39 € TTC par m<sup>3</sup> en 2029, pour une facturation annuelle type de 120 m<sup>3</sup>.**

Ce nouveau délégataire prévoit également de déployer la télérelève sur l'ensemble des compteurs de ses abonnés d'ici 2025. L'avantage est d'avoir une facture basée sur la consommation réelle de l'abonné et non plus estimée. En cas de consommation anormale, due à une fuite après compteur par exemple, qui peut



occasionner des dégâts des eaux et surtout une facture importante, nous pourrions être avertis rapidement.

Oélie s'est également engagée à améliorer le rendement de son réseau. Actuellement de 80 %, il devrait atteindre 87,5 %. Aujourd'hui, quand 100 m<sup>3</sup> sortent de la station de traitement de l'eau de Solaure, seulement 80 m<sup>3</sup> arrivent au robinet et sont facturés, les 20 m<sup>3</sup> restants représentent les fuites du réseau. Sur la durée du contrat, cela représente l'équivalent de 7 000 piscines olympiques qui ne seront plus déversées dans le milieu naturel. Pour atteindre cet objectif, 3 millions d'euros de travaux par an seront réalisés sur les 1 100 km de réseau.

Les performances de l'usine de Solaure seront également améliorées pour augmenter son rendement de 3 %. Un volet environnemental prévoit la pose de panneaux photovoltaïques sur les ouvrages et la réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre. Une flotte de véhicules électriques devrait bientôt sillonner les 13 communes. Les pratiques respectueuses de la faune et la flore seront appliquées pour l'entretien des espaces verts des ouvrages.

**Merci à Aqualter, ancien délégataire sur les communes de Saint-Héand et Fontanès pour le service assuré depuis 2006.**

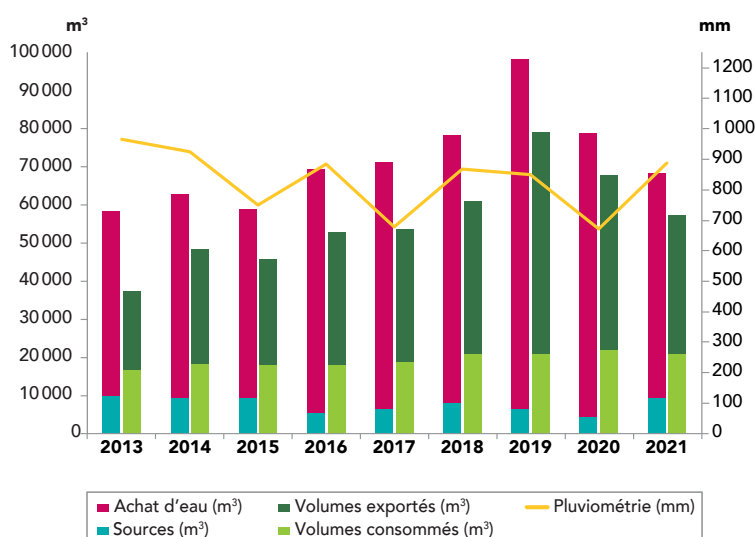
## Bilan annuel de l'eau

Comme chaque année, le bilan annuel de l'eau vous est présenté. Les données sont celles de 2021. Pourquoi présentons-nous ces données avec presque un an de retard ? D'une part, parce que l'année 2022 n'est pas terminée et, d'autre part, parce que le délégataire a une obligation contractuelle de produire à SEM un rapport sur le service au cours du premier semestre de l'année suivante. SEM analyse l'ensemble des rapports de chacun des délégataires sur tout le territoire afin de présenter le RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) aux élus de SEM au mois d'octobre. Les communes présentent ensuite le rapport propre à leur périmètre à leurs conseillers municipaux (en novembre à Fontanès).

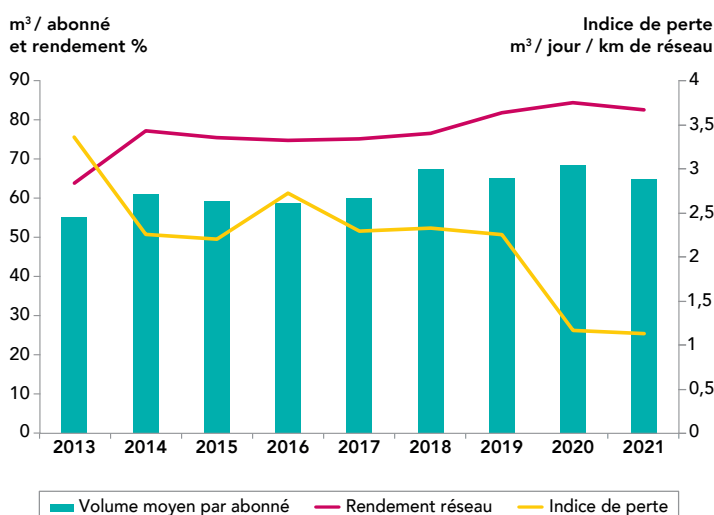
## Synthèse des données de 2021

- **Les volumes « consommés »**, venant de l'usine de Solaure et transitant par Saint-Héand, **représentent 58 471 m<sup>3</sup>, en baisse de 22 %** par rapport à 2020. Cette baisse est due à la pluviométrie globalement plus importante que la normale en 2021 (888 mm).
- **La production des sources a plus que doublé** par rapport à 2020 pour atteindre 9 145 m<sup>3</sup> (contre 4 138 m<sup>3</sup> en 2020), cela représente **environ 25 m<sup>3</sup> par jour**.
- **Les volumes distribués à Fontanès s'établissent à 18 873 m<sup>3</sup>, en légère baisse de 7 %** par rapport à 2020. Les volumes exportés aux communes de Grammond et La Gimond sont en baisse de 21 % et représentent 36 559 m<sup>3</sup>, soit le double de la consommation de Fontanès.
- Les principaux indicateurs du réseau de distribution sont :
  - **le rendement qui atteint 82,6 %** et qui est très satisfaisant pour un réseau de type rural.
  - **l'indice de perte** qui est de 1,29 m<sup>3</sup>/j/km. Cet indice **en baisse de 3,7 %** indique que l'état du réseau est bon. Cependant, il représente près de 30 m<sup>3</sup>/j soit l'équivalent de la production des sources de Terreplate.

### Volumes et pluviométrie



### Indicateurs réseau



# Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)



En 2025, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuel de Fontanès devrait être remplacé par le PLUi de Saint-Étienne Métropole.

## Qu'est-ce que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de référence qui permet de définir les orientations d'aménagement et d'urbanisme d'une collectivité.

C'est un document collectif qui «mettra en musique» les orientations urbanistiques pour les 53 communes de notre métropole, qui sont aujourd'hui associées à son élaboration. Cependant, la concertation est difficile et l'avis d'une commune comme Fontanès compte peu dans la définition des orientations.

### Extraits de la contribution écrite de la commune de Fontanès pour la conférence du PLUi de SEM du 5 juillet 2022

#### Développement économique

- Le développement économique, autre qu'agricole, ne doit pas être systématiquement exclu des zones rurales.
- Permettre aux anciens bâtiments agricoles de changer de destination : habitation, économie, tourisme.
- Permettre le développement d'offre touristique dans les zones agricoles, proches des hameaux ou des bourgs, avec des constructions légères, pour de l'habitat non permanent.
- Il faut changer de prisme : pourquoi toujours chercher à approcher le lieu de résidence du lieu de travail, l'inverse est une partie de l'avenir : nos concitoyens, dans leur majorité, souhaitent un lieu d'habitation hors des zones très urbaines. Il faut penser autrement, le Plan Local de l'Habitat (PLH) actuel est à l'inverse du souhait de nos concitoyens, le projet de PLUi doit en tenir compte.

Le développement du télétravail et la crise du Covid ont changé les habitudes et les souhaits. La façon de «penser» nos documents cadres, type PLUi, doit aussi changer.

#### Survie des communes les plus petites

Maintenir le dernier commerce local, l'école, des services publics de proximité en permettant aux communes les plus petites d'atteindre en quelques années une taille suffisante. Les communes moyennes et grandes ne jouent pas leur survie dans l'écriture de ce PLUi. Qu'est-ce que 150 habitants de plus pour une commune de 3000, 5000, 10000 habitants et plus ? Pour les moins de 1000-1200 habitants, c'est la survie même de la commune qui se joue. Nous proposons que le Zéro Artificialisation Net (ZAN) soit mutualisé et appliqué avec différenciation dans les communes de petite taille.

#### Favoriser les communes qui sont vertueuses depuis 30 ans

Les communes qui ont bien «bouché les dents creuses» (espaces non construits dans les zones déjà urbanisées) depuis de nombreuses années se trouvent aujourd'hui pénalisées par la réduction des surfaces nouvelles à artificialiser. Le ZAN est calculé sur les dix dernières années, nous proposons une modulation suivant trois critères :

- favoriser les petites communes pour permettre leur survie ;
- favoriser les communes qui ont fait les efforts d'avoir «bouché les dents creuses» ;
- tenir compte de la vitesse de développement (nombre d'habitations nouvelles/an) depuis 30 ans, en pénalisant les communes qui se sont fortement développées durant cette période, en limitant pour ces communes le nombre d'habitations nouvelles/an.

Six réunions publiques se sont déroulées entre le 14 septembre et le 13 octobre 2022. Elles ont permis d'informer les 405 000 habitants de SEM de l'élaboration de ce PLUi qui définira, par exemple, les règles applicables aux autorisations d'urbanisme. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter en ligne via ces liens :



[plui.saint-etienne-metropole.fr](http://plui.saint-etienne-metropole.fr)  
[www.youtube.com/watch?v=upemeg45c3m](https://www.youtube.com/watch?v=upemeg45c3m)

## Quelles sont les grandes étapes de ce projet ?

**2018** : lancement de la démarche PLUi en conseil métropolitain, diagnostic, état des lieux.

**2022** : constitution du dossier, réunion publique, concertation continue.

**2023** : arrêt du projet en conseil métropolitain.

**2024** : enquête publique.

**2025** : approbation en conseil métropolitain.

À ce stade de l'élaboration du PLUi, malgré notre participation à la vingtaine de réunions organisées par les services de SEM, les élus et autres structures concernées, nous déplorons que nos demandes ne soient pas intégrées et prises en compte. C'est décourageant, nous ne sommes pas entendus.

## Quels sont les enjeux pour notre territoire ?

Le PLUi est la résultante de deux approches :

- les besoins du territoire et des politiques publiques et collectivités ;
- un cadre réglementaire répondant aux objectifs nationaux.

**Pour SEM, trois grands défis entrent en ligne de compte pour ce prochain PLUi :**

- 1. écologique et climatique** : sobre en foncier, qui protège nos ressources en prenant en compte les espaces agricoles et naturels par une gestion économe de l'espace foncier, naturel et forestier ;
- 2. social** : au service du cadre de vie des habitants ;
- 3. santé** : déplacement des concitoyens, transition écologique et énergétique.

Les élus ruraux déplorent que le territoire continue à se développer à deux vitesses. Les petites communes doivent aussi pouvoir se développer pour conserver un niveau de services suffisant (écoles, commerces, artisans, services publics) pour leurs habitants et professionnels. Cet équilibre du territoire entre villes et communes rurales est un enjeu majeur pour l'avenir et il paraît indispensable de l'intégrer dans le PLUi.

## Tri des déchets : du changement

Il est de la responsabilité de chacun de laisser un monde plus propre à la future génération.



En 2007, chaque habitant produisait 288 kg par an d'ordures ménagères, puis 243 kg en 2017 et l'objectif est d'atteindre 200 kg en 2025.

Le but de la métropole pour les années à venir est donc de diminuer la quantité de déchets qui sont enfouis sur le site de Borde-Matin à Roche-la-Molière.

Chaque année, sur 199 000 tonnes de déchets prises en charge par SEM, 126 000 sont enfouies (soit 63 %). L'objectif est de les réduire de 100 000 tonnes (dont 50 000 grâce aux efforts des habitants) pour atteindre 26 000 tonnes en 2030.

## Aussi, dès le premier janvier 2023, SEM souhaite développer le tri sélectif en le simplifiant.

En plus de ce que vous pouvez déjà déposer dans le bac jaune (tout type d'emballage comme des boîtes de conserve, briques cartonnées, flacons et bouteilles en plastique, papiers, prospectus...), vous pourrez dorénavant jeter les pots de yaourts ou de crème, les sachets, les sacs plastiques de toute nature, les capsules de café, barquettes d'emballage de viande, de charcuterie, de fruits, des tubes de dentifrice, de mayonnaise... car le nouveau centre de tri de Firminy permettra de les trier et les valoriser. Dans tous les cas, inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Un détail qui a son importance : il faut éviter de mettre des emballages de matière différente les uns dans les autres. Par exemple, ne pas mettre une petite bouteille en plastique dans une boîte de conserve, car le robot de tri ne saura pas faire la différence.

Attention, en aucun cas les autres déchets comme ceux de travaux, les tuyaux plastiques, ficelles, cordes, cartons volumineux (c'est à dire plus grands qu'une boîte de pizza) ne doivent être déposés dans les poubelles jaunes. Ces déchets doivent être emmenés en déchèterie.



Retrouvez cette affiche sur le site de la commune :



[fontanes-42.fr/fr/rb/1146927/dechets-51](https://fontanes-42.fr/fr/rb/1146927/dechets-51)

## Et aussi en 2022...

### Déneigement : campagne hivernale 2021-22

Près de 2 km de barrières à neige installées, une centaine d'heures des employés communaux et élus.

Déneigement par Emmanuel Bruyas, entrepreneur de travaux agricoles  
 € 3 376 € TTC

**Nous remercions Emmanuel pour les deux campagnes de déneigement assurées.**



Rémi Guyot (ci-dessus), entrepreneur de travaux agricoles aux Maladières à Saint-Christo-en-Jarez, prend le relais.

### Chemin de Malmonta



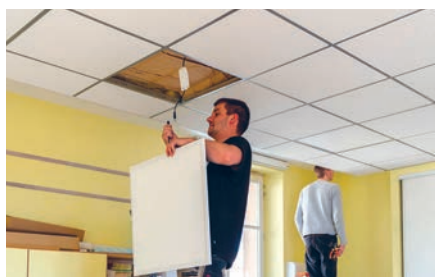
Ets Degruel - Saint-Chamond  
 € 12 871 € TTC

Financé sur le budget communal car le chemin est sur le domaine privé de la commune.

### Bâtiment mairie-école : éclairage LED

Pré-étude réalisée par le SIEL.

SARL Moulard et fils - Sorbiers : fourniture et installation € 6 635 € TTC



### Bâtiment de la carrière



Ets Dupré - Saint-Christo-en-Jarez : portail et huisseries € 14 846 € TTC

SARL Pitaval Entreprise Bâtiment - Sorbiers : dalle € 7 258 € TTC

Font TP Martinaud - Larajasse : terrassement et assainissement  
 € 3 273 € TTC

### Visite du secrétaire général de la préfecture



Le 23 septembre dernier, Monsieur Schuffenecker est venu échanger avec les élus sur les projets et réalisations de la commune.

### Cimetière



Aménagement local poubelles  
 € 313 € TTC

2<sup>e</sup> année de la procédure de reprise des concessions qui se terminera fin 2023.

Règlement du cimetière en cours de rédaction.

### Aménagement voirie de liaison de la zone OAP le Sépulcre avec la rue du Cadran Solaire

Achat de terrain € 3045€

Travaux par employés communaux : location mini-pelle et achat de matériaux € 1 178 € TTC



### Réflexion autour du Clairefontaine

Dix ans après la construction des logements du Clairefontaine, une réflexion est menée sur son extension.

Participation de la commune à la pré-étude € 1 500 €



### Élagage à Laurisse

SAS Rivoire Parcs et Jardins  
 € 618 € TTC



# Zoom sur l'école



Vivre à la campagne représente bien souvent un idéal de vie. Alors que certains déplorent la disparition progressive des services publics, d'autres boudent l'un des derniers que l'on y trouve : l'école. Pourtant, l'école du village est le lieu propice à la création de liens entre les enfants, qui grandissent ensemble dans un environnement privilégié, et aussi entre les parents en favorisant l'intégration des nouveaux, grâce à une solidarité bien appréciable pour ceux qui n'ont pas de famille à proximité.

**Les élus ont rencontré avec Élisabeth Delorme, enseignante en maternelle, et Danielle Poulat, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)**

**La classe maternelle accueille 20 élèves : 5 de grande section (GS), 4 de moyenne section (MS), 5 de petite section (PS) et 6 de toute petite section (TPS).**

Élisabeth et Danielle tiennent d'abord à souligner les conditions idéales liées aux locaux où tout est à proximité : salle de couchette, salle d'évolution, bibliothèque, accueil périscolaire et la cantine à deux pas. Elles soulignent aussi l'avantage de partager les bâtiments avec la mairie et les services techniques : réactivité pour solutionner les petits problèmes du quotidien (techniques ou autres), fluidité dans les échanges avec Hervé Bouchut pour les services périscolaires et dans les relations avec les élus.

## Comment débute la journée d'un enfant en classe maternelle ?

Le temps d'accueil permet aux enfants de formaliser le fait qu'ils ne sont plus à la maison mais à l'école et d'exprimer leurs émotions. «Ainsi nous pouvons repérer si un enfant n'est pas en grande forme ou s'il est triste de quitter ses parents. On peut y revenir en cours de matinée si besoin et cela est possible parce qu'ils ne sont pas trop nombreux.» Élisabeth et Danielle racontent aussi l'accueil des TPS par les autres enfants de la classe, qui leur ré-explicitent le fonctionnement des ateliers. Elles notent la solidarité naturelle entre grands et petits, facilitée, là aussi, par le nombre d'enfants.

## Comment fait-on lorsqu'on a, en même temps, des TPS et des GS ?

Pour les TPS, l'objectif est surtout l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en collectivité et du «métier

d'élève» : s'asseoir pour travailler, aller jusqu'au bout de son travail, commencer à chercher par soi-même. Le matin, les grands s'exercent, s'entraînent et consolident les notions abordées au cours des après-midi. Élisabeth précise : «Le début d'après-midi est un moment très important réservé aux nouveaux apprentissages. Durant une heure et demie, avec les grands et quelques moyens qui ne font pas la sieste, c'est de la "broderie fine", je sais exactement où chacun en est, ce qui est su ou pas su, à la lettre ou au chiffre près. Travailler dans ces conditions, c'est tout simplement extraordinaire, malgré les quatre niveaux. C'est vraiment la richesse d'une maternelle unique que les grands servent de "modèles" pour les petits, notamment lors d'activités comme le chant, la danse, la motricité, les jeux, le langage... Pour les parents, la crainte est bien souvent le multi-niveaux. Pourtant, ce qui est important de comprendre c'est que, même dans une classe avec un seul niveau, il y a toujours une forme de multiniveaux et ce qui fait la grande différence sur la qualité du travail, c'est uniquement le nombre d'élèves par classe. Pour mieux comprendre : lorsque l'on a une classe avec plus de trente élèves, des écarts de niveaux existent et obligent à travailler différemment avec chacun d'eux mais dans des conditions difficiles.»

## Danielle, quel est votre rôle ?

« De façon naturelle, mais aussi parce que le métier d'ATSEM est plus orienté vers les plus petits, je m'occupe plus particulièrement des PS et TPS, notamment le matin avec l'art visuel. L'après-midi, avec les plus grands, c'est très différent. À partir des objectifs fixés par Élisabeth pour un atelier donné (par exemple sur les



Élisabeth et Danielle

couleurs complémentaires), je réfléchis à comment le mettre en place. Je les accompagne aussi pendant le sport. Pour la compréhension des plus petits, j'adapte les consignes données par Élisabeth à toute la classe.» Élisabeth souligne la chance d'avoir la présence de Danielle sur des journées complètes et de partager une vision commune de l'accompagnement des enfants. Elle précise que le travail se fait aussi en équipe avec les deux autres enseignantes de l'école, notamment au cours de l'aide personnalisée sur le temps méridien (soutien sur des fragilités scolaires). Selon elle, cette collaboration permet de suivre les enfants tout au long de leur parcours à l'école. Élisabeth dit aussi que « grâce à la configuration des locaux, l'accueil d'enfants porteurs de handicap avec des difficultés motrices est possible et rappelle que, avec une reconnaissance du handicap, une demande d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) peut être faite même en classe maternelle ».

Pour conclure, Élisabeth insiste sur la qualité des conditions d'enseignement dans une petite école de campagne, grâce, avant tout, au nombre peu élevé d'élèves par classe mais aussi aux relations de proximité avec les parents, les personnels et élus municipaux.

Malgré ces conditions idéales, on note que de nombreuses familles font le choix d'une scolarisation en dehors de la commune, ce qui, à terme, compromet l'avenir de l'école. Si celle-ci venait à disparaître, les nombreuses familles attachées à cette école et prêtes à se mobiliser pour son maintien seraient pénalisées.

Cette situation génère bien des questions :

- Est-il souhaitable que les enfants fassent des kilomètres pour rejoindre une autre école, alors qu'ils en ont une de qualité à proximité ?
- Quel avenir souhaitons-nous pour le village ?
- Quel impact aurait la disparition de l'école sur les prix de l'immobilier et sur l'attractivité du village ?

**Élisabeth Delorme :**

20 élèves (6 TPS, 5 PS, 4 MS, 5 GS)

**Flora Santangelo (directrice) :**

17 élèves (6 CP, 6 CE1, 5 CE2)

**Mireille Desporte :**

14 élèves (7 CM1, 7 CM2)

**Pour répondre aux demandes et aux besoins des familles, la municipalité œuvre au quotidien pour l'école et la petite enfance, en veillant :**

- au maintien de l'offre concernant **l'accueil de la petite enfance** (lien avec les assistantes maternelles et le Relais Petite Enfance, aide à la création de la MAM) ;
- à la qualité des **services périscolaires** :
  - accueil périscolaire : prise en compte des demandes des familles dans les horaires d'ouverture (de 7h15 à 18h30), facturation au quart d'heure,
  - restauration scolaire : fabrication des repas sur place à base de produits locaux et bios ; présence systématique d'un adulte à la table des petits ;
- à répondre aux **besoins de l'école** (personnel et bâtiments).



L'accueil périscolaire



La cantine



Jeux dans la cour



Séance de yoga



Jeux éducatifs en maternelle

## Petit message de la classe maternelle

Lors de notre réunion de rentrée, des petites vidéos ont été montrées aux parents qui ont eu la chance de voir leur enfant dans plusieurs situations de classe : enfant en train de chercher,

de travailler, de se questionner, d'expliquer ce qu'il fait, en grand groupe ou en tutelle. Des photos en salle de sport ou en séance de yoga ont aussi été présentées.



Visite découverte des maternelles au château

## Activités de la classe CM

### Semaine des mathématiques

Du 7 au 14 mars, nous avons participé à un escape game en ligne au cours duquel nous avons dû résoudre un problème par jour. Pour réussir, il nous a fallu tâtonner, chercher et surtout coopérer entre nous...



### Cyberzen

Grâce à l'action départementale **Cyberzen**, notre classe a suivi quatre matinées de travail à distance réparties sur toute l'année scolaire 2021-2022. Ces **visio-conférences interactives nous ont permis de nous former aux bons usages du numérique**. Au cours des séances, nous avons essayé de répondre à trois questions :

- Qu'est-ce que mon identité numérique ?
- Puis-je tout publier sur internet ?
- Comment vérifier l'information ?

Lors de la dernière séance, nous avons réfléchi aux conséquences du numérique sur notre environnement.

**Nous avons fêté le départ en retraite de Thérèse Vial** en lui chantant une chanson *Une fourmi m'a piqué la main*. C'était un moment très fort car nous avons aussi chanté avec toute l'école la chanson que nous avons apprise avec l'intervenant musique de l'année dernière *Le grand continent*, d'après le livre musical *Le voyage d'Annabelle*. Nous avons été très impressionnés de chanter accompagnés par le ukulélé devant les membres de la mairie et de l'école. Nous avons trouvé que les grands avaient particulièrement réussi le passage musical avec les percussions corporelles : belle synchronisation et beaux rythmes. Nous avons aussi fabriqué et offert à Thérèse des petits livrets, avec des dessins et des mots gentils. Elle était très contente et très touchée, elle va nous manquer.



Visites des chaufferies communales

### Lutter contre les abus sexuels

**aispas** Cette année, deux bénévoles de l'association AISPAS sont intervenues dans notre classe. Avec elles, nous avons appris des règles simples et importantes pour nous aider à lutter contre les abus sexuels. Tout au long des séances, nous avons appris à nous protéger et aussi à savoir réagir en cas de besoin.

### Ecoloustics

Notre participation au concours Ecoloustics (organisé par le SIEL) nous a fait réfléchir et travailler sur l'énergie. En premier lieu, nous avons étudié en classe ce qu'est l'énergie et ses différentes sources. Une animatrice de l'association Mille Feuilles est ensuite intervenue dans notre classe où elle a installé une exposition sur l'énergie. Nous avons répondu à un questionnaire grâce à la lecture de

plusieurs panneaux explicatifs. Nous avons compris la différence entre les énergies fossiles et les énergies renouvelables par exemple et aussi la nécessité de faire attention à notre consommation.

Nous étions alors prêts à nous intéresser à l'énergie dans notre commune... Michel, monsieur le Maire, est venu en classe pour nous présenter les différentes énergies utilisées dans les bâtiments communaux et aussi pour répondre à nos questions (car nous en avons!). Avec Jean-François (élu municipal), il nous a fait visiter la chaufferie de l'école et celle de la Maison du Plâtre.

Nous nous sommes alors lancés dans la réalisation d'un montage avec nos dessins, des photos et nos voix pour présenter tout ce que nous avons appris. Vous pouvez même le visionner sur le site de la mairie... vous en saurez plus sur l'énergie dans notre école !



Le départ en retraite de Thérèse

Cette année, nous aurons une intervention des pompiers de Grammond comme l'an dernier, nous allons faire une sortie au cinéma et à l'opéra théâtre, nous allons travailler sur les animaux et nous irons au zoo. Nous allons aussi participer au projet avec

toute l'école contre le harcèlement et le danger des écrans.

L'intervenant musique reviendra dans notre école dès janvier pour un nouveau projet.

Quelle chance !

## La classe mer à Sausset-les-Pins

Les élèves du CP au CM1 ont participé à une classe mer, en juin, au centre d'hébergement de la Côte Bleue à Sausset-les-Pins.



### ... Témoignages des enfants

#### La chasse au crabe enragé

On a pêché dans les flaques d'eau : des crabes, un poisson de roches, des algues, une méduse qu'on a relâchée, des coquillages, des crevettes, des bernard-l'hermite et des pinces de crabes. On a tout mis dans des seaux remplis d'eau. On les a examinés, on a appris leurs noms, comme une algue qui s'appelle la laitue de mer. Pour pêcher, on a pris des épuisettes.

Avant de commencer, on a appris les cinq sens : l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher et le goût. On a écouté ce qu'il y avait autour de nous : le bruit des vagues, le vent qui sifflait, des personnes qui parlaient... On a senti : le sel de la mer, la crème solaire... On a regardé : l'écume sur les vagues, les rochers, les mouettes, des gens, le ciel très bleu... On a touché autour de nous : des cailloux farineux, lisses, râpeux et piquants avec des bosses. On a dit que la mer était salée parce qu'on a bu la tasse !

Ensuite on a appris des règles : que ce soit un animal ou une plante, il fallait être délicat avec les deux espèces.

On a vu des mini poissons mais ils étaient trop rapides alors on n'a pas pu les attraper. On a trouvé des carapaces d'araignées de mer et de crabes.

*Eléa, Capucine, Marine, Sticille*



#### La course à l'ancre

C'était au port. On a fait un jeu. C'est un plateau en carton avec une ancre dessinée dessus. On met des punaises de couleurs sur le plateau. La couleur des punaises sert à désigner les groupes.

Par équipe, Maxime (notre animateur) nous donnait des fiches. Sur les fiches, il y avait des photos et des questions. On devait questionner les gens pour savoir les réponses. On est allé voir des pêcheurs, des passants, des pompiers, une serveuse de restaurant et même une anglaise qui n'a pas pu nous répondre ! Puis on devait dire les réponses à Maxime.

*Ambre, Camille, Arthur*

#### La méditerranée, une mer menacée

Le jeudi, on est allés à la plage ramasser les déchets : des cigarettes, des bouchons, des sachets de gâteaux, des sachets en plastique, des bouts de verre, des mouchoirs et des bouteilles en plastique. On les a mis dans deux sacs en plastique et on les a pesés pour connaître le poids. C'était un peu lourd. On les a jetés à la poubelle.

Après on a fait du « land art » avec des choses de la nature. On a fait trois bateaux dont un qui est parti en mer,

direction la Corse ! On a aussi fait un parc avec une grande tour et des bancs.

Avant de partir à la plage pour ces deux activités, notre animateur nous a raconté l'histoire de Dudu le poulpe. C'est l'histoire d'un petit garçon qui mange un gâteau et pose son emballage par terre, puis l'emballage s'envole. Ensuite, un autre garçon voit un poulpe étrange, il décide d'aller voir de plus près. Dudu le poulpe était en train de manger l'emballage en plastique. Alors le garçon met sa main dans la bouche du poulpe pour prendre le sachet plastique et il le jette à la poubelle.

Après l'histoire, Maxime a donné aux adultes des pancartes représentant des poubelles pour savoir si on connaissait nos poubelles : jaune, verte, noire. Maxime nous donnait des étiquettes avec des dessins de déchets (journal, ampoule en verre, sachet de gâteaux...). On devait attacher les étiquettes sur la bonne poubelle. Il y avait une poubelle pour le verre, une poubelle de recyclage et une poubelle de non-recyclage.

Après on est partis à la plage.

*Capucine, Ethan, Quentin, Camille, Marine, Pauline*

#### La plage et les baignades

Tous les soirs en rentrant des activités, on allait à la plage pour se baigner. On a bien aimé les vagues. On jouait dans l'eau et on s'enterrait dans les galets. On a coulé Fabien et la maîtresse. On prenait les goûters sur la plage et c'était trop bon. On a goûté de la brioche, de la pâte de fruits, de la compote, des petits gâteaux. C'était trop bien !

*Hessie, Tomas, Benjamin Bastie, Andrea, Clémence, Robin, Cynaël*





## La voile

On a fait de la voile sur un Optimist avec Marc et Jacky qui étaient nos moniteurs. On en a fait le mardi et le mercredi.

La première séance, on a fait du remorquage et on a pagayé dans le port. La deuxième séance, nous avons mis les voiles, on a fait du remorquage avec les voiles et le moniteur nous a lâchés dans la mer, au large.

### Comment s'installer dans un Optimist ?

On était par trois dans l'Optimist :

- un à l'avant pour tenir l'équilibre ;
- deux derrière, un à gauche opposé à la voile et qui tenait le gouvernail.

Celui de droite tenait l'écoute (corde). Le vent nous faisait avancer.

### Quel matériel faut-il pour l'Optimist ? comment l'installer ?

- Nous avons besoin d'une voile, d'un gouvernail et d'une dérive.
- Il y a un trou au milieu de l'Optimist où nous mettons la dérive quand nous n'étions pas en remorquage.
- On mettait la voile dans le trou de l'Optimist et on l'attachait avec l'écoute.
- Le gouvernail a deux parties, le safran et la barre que la personne tient pour diriger.

## Paddle

Le mercredi, nous avons fait du paddle. C'est une planche avec un aileron qui doit être dans l'eau pour la tenir en équilibre. On en a fait dans un espace pour les débutants à trois puis à deux et enfin tout seul. On essayait de se mettre debout pour faire le tour d'une bouée verte.

*Pauline, Kelly, Ethan, Quentin*

## LE CENTRE

### La chasse au trésor

On a rencontré des pirates quand on est arrivés au centre. Ils avaient perdu leur bateau à cause d'une tempête. Donc ils avaient perdu leur trésor ! Pour les aider à le retrouver, chaque jour on devait trouver un indice. Le premier jour, on a trouvé un indice sur la plage. Le premier indice nous disait dans quelle ville se cachait le trésor. Le deuxième indice était dans les vestiaires des garçons : c'était la carte au trésor avec une croix où se situait le trésor.

Le contenu du trésor était des billets de pirate et des bonbons. Les bonbons étaient pour la boum et les billets pour que les pirates se rachètent un bateau.

### La boum



On a mis de la musique : *Ramener la coupe à la maison, Les pouces en avant, Le lion est mort, Pirate des Caraïbes, La kiffance...* On a mangé les bonbons du trésor. Il y avait du sirop de menthe et de l'eau. Il y avait une autre classe qui dansait avec nous, c'était des maternelles. Notre moniteur Maxime nous faisait la chorégraphie. Il y avait une boule à facettes. La musique était tellement puissante qu'on ne s'entendait plus parler. Les maternelles nous ont montré une chorégraphie.

*Quentin, Marine, Camille*

### Les jeux dehors



Il y avait des boules de pétanque, un terrain de volley, deux terrains de basket, une table de ping-pong, un poulailler et une poule en liberté, des cordes à sauter et un bac à sable. On avait amené des jeux d'extérieur et d'intérieur.

### La cantine

Il y avait un cuisinier et des animateurs qui s'appelaient Vanessa et Ivan. Le cuisinier nous faisait de très bons plats. On mangeait tout le temps à l'intérieur. On avait amené nos propres serviettes. La directrice du centre sonnait une cloche pour qu'on aille manger et on se mettait en rang.

### Les plats

Le premier jour, on a amené notre pique-nique, le mercredi on a mangé de la purée de pirate, le jeudi on a mangé de la soupe de poisson, le vendredi on a mangé haricots et cordon bleu.

### Les chambres

Elles avaient des noms de plantes : Ajonc, Pins, Romarin, Lavande, Thym, Ciste, Immortelle, Fenouil et Chêne.

Dans la salle de bain, il y avait 2 toilettes, 4 douches et des robinets qui faisaient toute la longueur.

Il y avait une classe de maternelle avec nous, qui est partie jeudi après-midi. Elle ne faisait pas les mêmes activités que nous.

*Ambré, Pauline, Achille*

**Nous remercions nos accompagnateurs  
Isabelle, Fabien, Sylvain et la maîtresse Flora**



## DOSSIER :

# Soixante-treize ans de cinéma à Fontanès

« *Le cinéma, c'est l'écriture moderne dont l'encre est la lumière.* »

Jean Cocteau

## Le début du film...



En 1949, à l'initiative du **père Jourjon**, prêtre de la paroisse, a été construite « la salle d'œuvres » appelée par la suite « Le Foyer ». C'était un lieu pour pratiquer et faire partager différentes activités culturelles dont le cinéma.

La première séance a eu lieu le **dimanche 17 avril 1949**, en matinée, avec la projection du film **Les trois lanciers du Bengale** avec Gary Cooper. 118 billets ont été vendus, un beau succès prometteur !

**371 films ont été projetés** entre cette première séance et la dernière, le dimanche 2 avril 1972, soit pendant **23 ans consécutifs**.



Le père Jourjon

L'affiche du tout premier film



Sortie de cinéma en 1958

Le fonctionnement était assuré par des bénévoles, dont le responsable était **Claudius Thélisson**. Pendant une période, les bobines de films étaient récupérées à la gare de Viricelles, puis le film était visionné une première fois pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problème technique. Ensuite, une ou deux personnes étaient chargées de la projection à partir de la cabine située en hauteur, au fond de la salle.

La billetterie se faisait par le petit guichet dans le hall d'entrée. Pendant les entractes, obligatoires à cause de la répartition du film sur plusieurs bobines, des confiseries étaient vendues (caramels mous). D'autres personnes étaient chargées du nettoyage de la salle.

Une affiche grand format, collée sur le portail du bâtiment de « la bascule » face à la mairie, présentait le film avec une petite note précisant le public concerné (adultes ou familles).

Les dernières années, un programme annuel imprimé était proposé aux habitants. Rappelons que toute cette organisation reposait uniquement sur le bénévolat.

Les projections étaient bimensuelles, tantôt en matinée, tantôt en soirée, parfois les deux, voire sur deux ou trois jours pour des films à succès tels que *La mélodie du bonheur*, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre 1968 avec 313 entrées dont 51 enfants, ou encore *La grande bagarre de Don Camillo* avec Fernandel, les 13 et 15 août 1961 avec 336 entrées. Les spectateurs, jeunes et moins jeunes, venaient essentiellement de Fontanès, mais aussi des villages alentours. L'ambiance était fort sympathique, c'était une sortie pour se distraire, se rencontrer mais aussi un progrès culturel dans notre village.

Différents tarifs étaient proposés : adultes, enfants ou exonérés. En mars 1965, des fauteuils en velours rouge ont été installés pour une place à 2 francs, les fauteuils bois restant à 1,55 franc et 0,80 franc pour les enfants.

### Quelques exemples de films à l'affiche

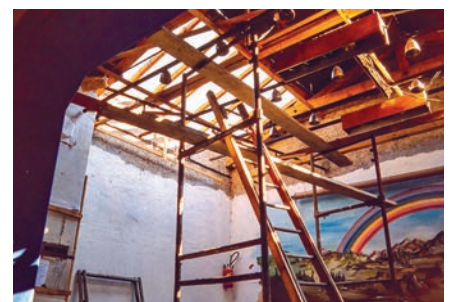
- ⊗ *Qu'elle était verte ma vallée*  
de John Ford, le 7 mai 1950
- ⊗ *La grande illusion*  
de Jean Renoir  
avec Jean Gabin,  
le 23 novembre 1952
- ⊗ *Les 4 filles du Dr March*,  
les 23 et 27 décembre 1953
- ⊗ *Sissi impératrice*  
avec Romy Schneider,  
le 16 avril 1960  
**> 250 entrées en une seule séance !**
- ⊗ *La vache et le prisonnier*  
avec Fernandel,  
le 6 janvier 1963  
**> 207 entrées en une seule séance !**
- ⊗ *Le Corniaud*  
avec Bourvil et Louis de Funès,  
les 10 et 11 janvier 1970  
**> 255 entrées**



## Entracte durant les années 70

En 1981, après une interruption d'une dizaine d'années, le cinéma de Fontanès renaissait de ses cendres grâce au cinéma itinérant des monts du Lyonnais. Celui-ci était porté par le Centre Culturel des Monts du Lyonnais (CCML) situé au château de Pluvy à Pomeys. Le but de ce cinéma itinérant était de proposer des films récents au cœur des petites communes.

À Fontanès, c'était le centre social, prédécesseur de la MJC, qui portait cette activité culturelle. Robert Dubien, Alain Chatagnon et d'autres prirent les commandes des projections. Les premiers films en 16 mm furent projetés à la MJC dans la grande salle, sur un écran de fortune en tissu, car celui de la salle du Foyer était endommagé. Après l'achat d'un écran neuf, le cinéma réintégra Le Foyer.



Alain Chatagnon aux manettes

En 1989, l'association paroissiale modernisa le bâtiment. De gros travaux furent entrepris avec le changement de la charpente et des tuiles, la rénovation de la salle de spectacle et sa mise aux normes de sécurité. Le passage du format 16 mm au 35 mm améliora la qualité de l'image et du son. Les séances avaient lieu une fois par mois, le dimanche après-midi.



Le jeune public en 1989



Le panneau de la bascule

Comme son nom l'indique, le cinéma itinérant des monts du Lyonnais était un cinéma dont le matériel de projection et le film étaient transportés de village en village, répartis sur trois cantons entre les départements du Rhône et de la Loire.

### En 1989, un dimanche de projection s'organisait ainsi :

Le matin, il fallait **recupérer le matériel** de projection à Châtelus ou à Haute-Rivoire. Avec sa remorque, Alain Chatagnon se chargeait du **transport**. Arrivé à Fontanès, le matériel était **acheminé par la petite échelle jusqu'à la cabine de projection**. Après le **réglage du son et de l'image**, la séance pouvait commencer. La **billetterie** se faisait comme autrefois, par le petit guichet ou dans le couloir d'entrée. Des cartes de fidélité récompensaient les spectateurs les plus assidus. Un **entracte** restait obligatoire pour changer de bobine.

À la fin de la séance, il ne fallait pas perdre de temps pour **rembobiner le film, descendre le matériel de la cabine et le ranger dans les caisses de transport**, car les bénévoles de Marcenod, le village suivant, ne tardaient pas à arriver pour emporter le projecteur et le film.



La billetterie

Régulièrement, les bénévoles des villages concernés par le cinéma se retrouvaient pour parler de la programmation, de la fréquentation des salles, des investissements à venir, des problèmes techniques. Des soirées très longues, du fait de l'éloignement des villages, mais tellement passionnantes.

Ensuite, Daniel Chillet prit la responsabilité du cinéma pendant de nombreuses années. La séance passait du dimanche après-midi au samedi soir, créneau difficile à obtenir car prisé par de nombreux villages. La fréquentation moyenne augmenta pour atteindre 35 personnes.

Réunion des bénévoles du CCML à Fontanès en 1989, dont Maurice Desfarges et Henri Barcet, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> depuis la gauche



Déchargement et installation du matériel par Jean-François Guyot et Alain Chatagnon



## Le spectacle se diversifie

En 1998, *Cinéfilou* voyait le jour. Ce festival jeune public s'adresse aux enfants des villages des monts du Lyonnais. À Fontanès, la MJC et l'association des parents d'élèves participent au coût du billet d'entrée des enfants de l'école. Depuis lors, les enfants ont pu voir des films de qualité, adaptés à leur âge.

En 2001, Daniel passa les bobines à Pascal Bonnefoy.

Avec son équipe, il mit en place un évènement récurrent et inoubliable : **le cinéma au clair de lune dans le parc du château.**

La première séance eut lieu le 16 juin 2001, entre deux averses, avec le film **Le placard.**

Une partie de la journée du samedi était consacrée à l'installation de l'écran, tâche délicate car il fallait positionner

le camion grue de Bernard Thollet et pincer la bâche d'ensilage avec des poutres sans la déchirer.

Les années suivantes, les spectateurs découvrirent d'autres films :

- 2002, *Le boulet*,
- 2003, *Le dernier trappeur*,
- 2004, *Les deux frères*,
- 2006, *La doublure*,
- 2008, *Iron man*,
- 2009, *OSS 117*.

### FONTANÈS Le festival Cinéfilou a fait le bonheur des enfants



■ Les écoliers sortent ravis de leur séance ciné ! Photo Catherine Koczura

Le festival Cinéfilou, du cinéma itinérant des monts du Lyonnais, qui a lieu tous les ans à la même époque, s'est terminé avec deux séances pour les enfants de l'école de Fontanès.

Reçus par les projectionnistes du cinéma de la MJC, quatre-vingt-deux écoliers se sont régalez, mardi matin, avec *Le Lorax*, récit écologique développant des thèmes auxquels les enfants sont sensibles.

Les plus grands sont retournés au Foyer l'après-midi pour voir *Le Tableau*,

film sur le thème de l'art. En amont, les cours moyens ont fait un travail de lecture de programme et sur la notion de festival tandis que les cours élémentaires vont alimenter leur cahier journal de leurs impressions et développeront une réflexion sur le thème de l'environnement.

Les enfants de grande section et cours préparatoire vont faire des plantations et réaliseront des carnets d'expériences dans le cadre de l'EDD (Éducation au développement durable). ■



Installation de l'écran du cinéma sous les étoiles en 2001

Certaines séances ont rassemblé plus de 200 personnes, mais, pour le dernier film du cinéma au clair de lune, en 2009, la séance commença avec 76 spectateurs. À l'issue de la séance, il n'en restait plus que 10 car cette nuit-là était très froide pour un 20 juin.



« J'ai regardé le film avec un blouson, un bonnet et une écharpe. »  
commente aujourd'hui Pascal Bonnefoy



Le cinéma au clair de lune en 2001



En régie : Philippe Gilbertas (à gauche), Laurent Arthaud (au milieu), Daniel Chillet (au fond) et Pascal Bonnefoy (à droite)



## L'entrée en scène du numérique

Le 1<sup>er</sup> août 2014, une nouvelle association naissait : le **Ciné des Monts du Lyonnais (CML)** prenait la relève du Centre Culturel des Monts du Lyonnais pour la partie cinéma. Cette association regroupait des passionnés des communes de Brullioles, Brussieu, Chazelles-sur-Lyon, Chevières, Duerne, Fontanès, Grammond, Haute-Rivoire, La Gimond, Longessaigne, Maringes, Montromant, Montrottier, Saint-Clément-les-Places, Saint-Genis-l'Argentière, Saint-Héand, Saint-Laurent-de-Chamousset, Virigneux et Yzeron.

Depuis lors, les bénévoles de chaque village se réunissent tous les mois au château de Pluvy, à Pomeys, pour choisir les films qui seront projetés les mois suivants.

Deux projecteurs flambant neuf permettent la diffusion en numérique. Équipés de trois disques durs, dont deux de sauvegarde, ils remplacent les trois grandes bobines autrefois nécessaires pour un long-métrage. La qualité de l'image et du son tout numérique est à son maximum. Les bénévoles ont reçu une formation pour manipuler ce nouveau matériel.



Projecteur numérique avec  
Pascal Bonnefoy et Laurence Giraud

À Fontanès, nous avons deux séances tous les quinze jours, une pour les enfants en fin d'après-midi et une autre à 20h30.

En 2022, Nicolas Martins prend la responsabilité du cinéma.

Aujourd'hui, les spectateurs ont un peu déserté la salle de cinéma, peut-être à cause de la pandémie. Nous sommes loin des 35 personnes en moyenne d'autrefois. Pour cette nouvelle saison 2022, nous sommes à cinq spectateurs en moyenne, c'est difficile pour le moral.

**N'hésitez pas à venir passer un moment de détente dans notre petite salle, avec des prix attractifs.**

### Festival jeune public 2022



Un évènement important a eu lieu le 8 novembre 2022 pour les enfants de l'école : lors du festival jeune public, désormais appelé *les Filous des Monts*, les élèves du CP au CM2 ont visionné le film d'animation fantastique **Edgar**. Ils ont ensuite pu rencontrer son réalisateur, **David Willer**, qui s'est déplacé à Fontanès et qui a répondu à leurs questions. Les jeunes spectateurs, impressionnés, ont ainsi pu échanger avec lui, aussi bien sur son film que sur son parcours de réalisateur.

Quant aux maternelles, ils ont pu s'émerveiller devant une série de courts-métrages.



Les maternelles au Foyer lors du festival 2022

Soixante-treize ans de cinéma à Fontanès, c'est une belle aventure pour le village. Merci aux bénévoles passionnés.



# LA VIE DU VILLAGE

## BIBLIOTHÈQUE

### Les plaisirs retrouvés

Après plusieurs mois soumis à des contraintes sanitaires pour l'accueil du public, nous avons retrouvé avec plaisir nos lecteurs sans masque et avons pu de nouveau proposer le *Coin des histoires* pour les petits le premier dimanche du mois !

Les livres à disposition des lecteurs proviennent essentiellement de la Médiathèque départementale de la Loire, environ 1500 ouvrages, que nous choisissons sur place deux fois par an, et, chaque mois, une navette de la médiathèque nous dépose des livres ou des DVD réservés par les bibliothécaires.

Nous agrandissons aussi le fond de la bibliothèque par des achats tout au long de l'année, ainsi que par des abonnements, *J'aime lire* et *Images Doc*, pour les enfants, et *Massif Central*, pour les adultes.

Mardi 8 novembre, nous avons accueilli les petits de la toute nouvelle Maison d'Assistants Maternels, avec leurs nounous. Pour l'occasion, nous avons sélectionné des livres, cartonnés ou animés, adaptés à leur âge. Il n'est jamais trop tôt pour manipuler les livres !

Nous avons accueilli avec plaisir trois jeunes qui souhaitent s'investir bénévolement dans la bibliothèque, elles seront présentes sur les animations dans la mesure de leurs disponibilités.

### L'année s'est terminée en beauté avec *La Fontaine aux livres*

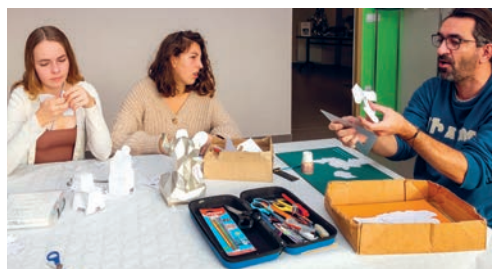
Les 26 et 27 novembre, pour la deuxième année, nous étions installés dans les locaux de la Maison du Plâtre. Toute l'équipe s'est mobilisée pour faire de ce week-end un moment festif et joyeux.



Six auteurs étaient présents pour cette édition. Cette année nous étions heureux d'accueillir une jeune romancière originaire de Fontanès, Paula Gandilhon, alias Laura Fontaine.



Les auteurs : Armelle Drouin, Laura Fontaine, Myriam Rambaud et Philippe Fontanel



Du côté des animations, les conteuses ont régalé les petits avec les boîtes à histoires. Les plus grands et les adultes ont pu s'essayer à la fabrication de papercrafts, réalisation de statues de papier en 3D avec l'Atelier d'Enigmaël.

Bibliothèque  
bibliothequefontanes  
@gmail.com

#### Actualité



[www.facebook.com/  
bibliothequefontanes42140](https://www.facebook.com/bibliothequefontanes42140)



[www.instagram.com/  
fontanesbibliotheque](https://www.instagram.com/fontanesbibliotheque)

PAROISSE SAINT-JEAN-LOUIS DU LEVANT

## Une année de changements



Le 23 janvier, **plusieurs jeunes ont reçu le sacrement de la confirmation.**

Des jeunes émus, joyeux, heureux de vivre cette étape dans leur parcours de foi, avec la certitude que l'Esprit Saint les guide et les conforte chaque jour.

Le 14 mai, **l'après-midi convivial à Saint-Christo-en-Jarez** a été l'occasion de remercier toutes les personnes qui rendent un service à notre église : remerciements particuliers à Marie et Jean Bouchut, qui ont quitté la cure de Saint-Christo-en-Jarez après de nombreuses années de service et d'accueil.

Extrait de l'homélie du père Floribert à cette occasion :

*« Je remercie vivement le Seigneur de m'avoir permis et donné de vivre avec vous ces cinq dernières années durant lesquelles, comme votre pasteur, je me suis efforcé, malgré mes limites et avec l'aide de l'Esprit Saint, de nourrir votre foi, à travers l'annonce de l'évangile, l'administration de sacrements et la pratique de la charité chrétienne. Dans l'accomplissement de cette mission, je n'ai pas été seul. Tous, vous y avez pris part, chacun à son niveau et selon ses possibilités. À chacun et à chacune, je dis un grand merci. »*

Le dimanche suivant, 4 septembre, était célébrée la **messe d'installation de notre nouveau curé : père Jean-Yves Leboeuf**, en présence de monseigneur Bataille. Le père Jean-Yves réside à Valfleury et est accompagné du père Miguel. Ils font partie de la communauté Lazariste.

Monseigneur Bataille nous disait lors des confirmations de janvier que *« la foi, c'est reconnaître nos limites et savoir que nous pouvons compter sur l'aide des autres ; tous ensemble, nous formons un seul corps et sommes au service des uns et des autres. Ne nous laissons pas enfermer dans nos peurs, nos doutes. Et sachons être joie et soutien pour les autres car sûrs de l'amour de Dieu ».*

**C'est ce que la paroisse vous souhaite de vivre en 2023, au travers des évènements que la vie nous réservera.**



Installation du père Jean-Yves Leboeuf

### Baptêmes

**Faustine Courtin**, 16 avril

**Alyson et Romy Grataloup**, 19 juin

**Félicia Barjot**, 21 août

**Léonie Gilibert**, 16 octobre

### Mariages

**Maÿlis Munuz et Jonathan Louat**, 28 mai

**Fanny Vettard et Anthony Piolat**, 4 juin

### Funérailles

**Joseph Bouchut**, 27 mai

**Adrien Bouchut**, 22 juillet

**Anne-Marie Laval**, 10 décembre

Le 29 juillet, **Roger Thélisson** nous quittait.



Roger a pris part à de nombreuses missions : coordination paroissiale, économat, organisation du nouvel an, CMR (Chrétiens dans le Monde Rural)... Nous sommes en quelque sorte ses héritiers et marchons à sa suite. Merci Roger. À Dieu.

Le 28 août, a eu lieu une **messe d'action de grâces pour dire au revoir au père Floribert** qui quittait la paroisse après cinq années avec nous. Il a été appelé à une autre mission ; nous lui souhaitons une bonne poursuite et de nouvelles belles rencontres.

### Cure de Saint-Héand

04 77 30 41 32

### Équipe Relais

- Isabelle Grataloup : 04 77 20 77 05
- Marie-Joëlle Thizy : 04 77 30 49 43

### Site internet

[saintjeanlouisdulevant.fr](http://saintjeanlouisdulevant.fr)

FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DES ANCIENS  
COMBATTANTS  
EN ALGÉRIE-  
TUNISIE-MAROC



## Repas annuel des adhérents de la section de Fontanès





MJC

## Le LARJ reprend vie...

Après trois années en apnée à cause des travaux de la Maison du Plâtre puis du covid, la vie a repris progressivement au LARJ. Tout n'est pas encore redevenu totalement normal, mais on sent bien qu'il y a de l'envie, de la motivation et des projets.

En février 2022, une **sortie ski de fond à Villard-de-Lans** nous a permis de prendre un sacré bol d'air pur et frais des montagnes.

Pendant les vacances de printemps, c'est au **laser game** que nous nous sommes bien défoulés.

Pour l'été, après la grosse déception d'avoir vu le **projet d'échange européen retoqué par l'agence Erasmus+**, nous avons dû rebondir très vite pour mettre en œuvre les plans B... qui se sont finalement avérés géniaux.

En juillet, deux groupes sont ainsi partis sur des aventures très différentes mais tout aussi cool l'une que l'autre :

- Un **chantier international dans le magnifique village de Laguépie** (Tarn-et-Garonne) où nous avons rejoint une équipe composée de jeunes venus d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Turquie et de Corée, pour travailler (un peu) et s'amuser (beaucoup) dans une super ambiance, riche en rencontres et en partages.
- Un **trip interrail** : une belle boucle Saint-Chamond - Berlin - Copenhague - Saint-Chamond avec un nombre incalculable d'heures passées dans le train, d'attente dans des petites gares complètement perdues, en pleine nuit, de changements et de correspondances loupées... et, quand même, deux jours à Berlin et deux jours à Copenhague, villes que nous avons arpentées sans relâche et dont nous avons découvert les principaux attraits.



Le groupe international du chantier



Initiation au canoë



Prêts pour l'accrobranche

En août, c'était au tour des plus jeunes de participer au **séjour été jeunes** proposé par le conseil départemental. Cette année, nous étions à la **Maison du Château**, tout près du château de la Roche dans le nord du département, avec un groupe du centre social *l'Arlequin* de Terrenoire, avec qui nous avons profité de plein d'activités sportives et culturelles.



Initiation au tir à l'arc



En balade à Copenhague

Enfin, pendant les vacances de la Toussaint, nous avons eu une journée bien remplie, avec **une sortie décapante à Prison-island, suivie d'une pizza party et d'une soirée géniale de sensibilisation aux fake news** animée par Mathieu de la MJC de Chazelles.

**2023 et 2024 devraient enfin voir se réaliser le fameux projet d'échange européen** dont on parle depuis trois ans, avec nos partenaires grecs et islandais... On y travaille dur, les choses se calent, et on aura bien-sûr l'occasion d'en reparler !

MJC

## Les évènements de l'année

### La soirée crêpes - jeux

Cette soirée n'a malheureusement pas vu le jour, le Covid étant encore bien présent dans nos vertes contrées.

### Le Koz Kafé



Le Koz Kafé du 6 mars, sur le thème «troc graines», a rencontré un réel succès et c'est avec plaisir que plusieurs jardiniers, en herbe ou aguerris, sont venus échanger et bavarder autour d'un café.

Le soleil nous ayant même fait l'honneur de sa présence, c'est en extérieur qu'a eu lieu cette nouvelle formule.

### La soirée dansante

Les initiatives se suivent mais ne se ressemblent pas : malheureusement, faute de participants, nous avons dû annuler la soirée du 12 mars.

### L'assemblée générale



Pour la 2<sup>e</sup> fois, l'assemblée générale s'est tenue un soir de semaine. C'est une vingtaine de personnes qui se sont déplacées pour assister à la présentation du bilan moral et financier de notre association.



La terrifiante soirée d'Halloween

Bien que cela puisse paraître rébarbatif, l'assemblée générale est néanmoins essentielle à notre association. C'est le moment où nous votons le budget et validons le montant des cotisations. Nous annonçons aussi les différents projets de l'année et donnons la possibilité à tous les adhérents d'exprimer leurs idées et leurs envies...

Cette année, après plusieurs mois difficiles, le bureau s'est étoffé de plusieurs membres.

Nous souhaitons la bienvenue à Marilyne Grange, Magali Poggioli et Léo Thizy.

Le conseil d'administration a également accueilli :

- deux nouveaux responsables d'activités : David Achard (circuit training) et Nicolas Martins (cinéma) ;
- deux représentants des jeunes : Lili Direz et Noah Bouchut.

L'équipe de la MJC tient à remercier chaleureusement Pascal Bonnefoy qui laisse sa place après de nombreuses années consacrées à la responsabilité du cinéma.

### La chasse aux œufs

Le 20 avril, a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Fontanès.

Divisés en trois groupes, selon les âges, c'est un total de vingt-cinq

enfants qui sont partis à la recherche d'œufs, ou d'indices, à travers le parc du château. Une fois le trésor débusqué, nos chercheurs gourmands ont bien mérité un goûter.

### Halloween

La soirée du 31 octobre s'est déroulée au Foyer, avec la projection d'un film.

Les enfants ont pu se déguiser, jouer à se faire peur et surtout, partager des bonbons avec les copains.



Résolution d'énigmes lors de la chasse aux œufs

## La rentrée des activités

Cette année, nous avons ouvert les inscriptions dès le mois de juin. Cet essai a été plutôt convaincant avec cinquante réinscriptions.

Lors de la journée d'inscription de septembre, l'ensemble des activités ont été reconduites et les nouveautés de la saison ont pu démarrer.

### Les activités enfants et ados

**L'initiation cirque** affiche complet avec douze enfants inscrits, de 5 à 9 ans.

**L'initiation aux sports** se maintient avec dix inscrits.

Quant à **l'ado training**, le groupe s'est étoffé, ce qui amène une bonne dynamique.

**L'atelier dessin** a trouvé son public, les enfants et adolescents prennent leurs marques sur cette nouvelle activité créative.

### Les activités adultes

Un second souffle pour **la chorale** avec vingt-et-un inscrits, ce qui promet d'être une belle année.

**L'atelier photo** réunit dix personnes.

**La gym douce et le yoga** restent stables avec une petite quinzaine d'inscrits.

**Le pilates** rencontre toujours un grand succès avec deux groupes.

**Le yoga du rire** est une belle réussite, quatorze adhérents se retrouvent pour... rire avec notre animatrice Liliane Pomeon.

Encore une activité créative : grâce à l'enthousiasme de Magali Poggioli, un petit groupe d'amateurs se retrouve afin de se familiariser avec les rudiments de **la couture**.

**Le jeudi détente** a été lancé à l'initiative d'adhérentes et a su combler les attentes d'un bon nombre de concitoyens. Une trentaine d'adeptes de jeux de société, aimant bavarder et faire de nouvelles rencontres, se sont inscrits. Les activités proposées sont variées afin de satisfaire tout le monde un jeudi par mois : atelier déco, conférence, balade... et même un petit goûter. Merci à Yvette Bruyas, Yvette Chillet, Odile Grange et Germaine Thizy pour cette belle proposition.



Jeux de société lors des jeudis détente

Merci aux 264 adhérents pour leur confiance et leur implication à l'occasion de nos futurs événements.

## HOSPITALITÉ DE LOURDES GROUPE DE SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ, VALFLEURY ET FONTANÈS

### Une reprise en douceur



Sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes

Nous retrouvons petit à petit une activité presque normale, même si le Covid est toujours un peu partout. Il faut faire suivre le masque et ne pas oublier les gestes barrières. Nous devons apprendre à vivre avec !

En 2022, Lourdes a repris son activité, mais tous les pèlerinages n'étaient pas au rendez-vous. Pour notre diocèse de Saint-Étienne, sont partis en pèlerinage 240 hospitaliers, 70 pèlerins malades à l'accueil Saint-Fray, 6 accompagnants, 3 médecins, 3 infirmières, 2 kinés et plus de 250 pèlerins en hôtel, dont 10 de notre secteur. Pour le transport, 13 cars étaient nécessaires. Croisons les doigts pour que 2023 redevienne une année totalement normale.

Nous n'avons pas visité les malades et les personnes âgées en maison de retraite. Les conditions sanitaires et la réglementation dans ces établissements étant trop strictes, nous ne voulions pas empêcher les familles de se rendre auprès de leurs proches.

#### Quelques dates pour 2023 :

- **dimanche 29 janvier** : concours de belote à Saint-Christo-en-Jarez
- **du 10 au 15 avril** : pèlerinage à Lourdes. Pour les hébergements, nous serons de retour à l'Accueil Notre-Dame dans les sanctuaires. Pour toute information concernant ce pèlerinage, contacter : Michel Grataloup : 04 77 20 77 05
- **jeudi 13 avril** : messe à Valfleury, en union avec les pèlerins à Lourdes
- **après Pâques**, visite des malades en maison de retraite

Bonnes fêtes de fin d'année 2022 et bonne et heureuse année 2023.



Sortie dans les gorges de l'Ardèche

VELO CLUB SAINT-CHRISTO MARCENOD FONTANÈS

## Une saison 2022 sous le signe du beau temps



Dès le début de saison, dans la fraîcheur de mars, les cyclistes ont à nouveau sillonné les belles routes de nos régions, laissant ainsi de côté les maux de l'hiver, les baisses de régime et toute la panoplie des petits bobos.

2022 laissera le souvenir des beaux trajets préparés par Paul, le soleil et la chaleur étant de la partie.

La section VTT du club, sous la houlette de Sébastien, s'est retrouvée également régulièrement le week-end sur les chemins communaux et a participé à des randonnées organisées par des clubs de la région.

Avec pour décor **Vallon-Pont-d'Arc**, choisi par Jean-Pierre et approuvé par tous, le **week-end familles** a permis à vingt-quatre personnes de se retrouver, pour découvrir ou redécouvrir les beautés de l'Ardèche. Circuits vélo sillonnant les gorges ardéchoises, visites de villages alentour, baignade et marches ont agrémenté le séjour. La soirée resto et les marchés locaux ont ravivé les papilles gourmandes.

Puis le **pique-nique annuel** du VCSCMF a été reconduit, au stade de Marcenod, après la traditionnelle sortie de nos cyclistes. Les quelques gouttes de pluie en fin d'après-midi n'ont pas atteint le moral des joueurs de pétanque et des marcheuses : bonne humeur et éclats de rire... encore de belles heures passées ensemble.

Proposée par la fédération française de cyclisme et sponsorisée par AG2R

La Mondiale, la **matinée nationale Vivons Vélo**, renouvelée à Saint-Christo-en-Jarez, a conquis familles et futurs cyclistes par une découverte à petite allure des chemins alentour. La section VTT du club était présente et accompagnante.

C'est au départ de Saint-Maurice-en-Gourgois qu'a eu lieu la **sortie montagne**. La montée de Bas-en-Basset à Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte a marqué les mollets et rappelé des souvenirs aux amateurs de rallye automobile. C'est autour d'une bonne table que s'est terminée cette journée, cyclistes et marcheuses réunis.

La **Rando des crêts**, en septembre, organisée par notre club et en partenariat avec le Comité des fêtes de Fontanès, a rassemblé 419 participants (cyclistes et marcheurs). Le brouillard matinal a cédé sa place, un peu tardivement, au soleil, sans toutefois décourager les amateurs de plein air. Après avoir apprécié le plateau repas servi au retour, chaque participant repartait en donnant rendez-vous aux organisateurs en 2023.

Le VCSCMF adresse ses remerciements à tous ceux qui ont participé au succès de cette journée par leur implication (balisage des circuits,



montage des chapiteaux et autres), aux mairies de Saint-Christo-en-Jarez et Fontanès, qui mettent à notre disposition des locaux et abris pour les ravitaillements, ainsi qu'à nos sponsors, Tissot Maçonnerie et Crédit Agricole, grâce à qui chaque participant a pu repartir avec un tour de cou ou un gobelet pliable.

Annoncée avec un temps frais et perturbé, la **montée Kivilev**, organisée par l'ECSEL (Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire), à Saint-Christo-en-Jarez, s'est finalement déroulée sans pluie

avec environ 200 participants, dont des enfants motivés qui ont, comme leurs aînés, apprécié un petit en-cas sucré à l'arrivée.

L'année du vélo club s'est terminée en novembre avec sa **soirée dansante** à la salle rénovée de Marcenod et par la tenue de son assemblée générale en décembre.

**Le vélo club vous présente ses meilleurs vœux pour 2023 et vous souhaite santé et mille joies en famille.**

**Petite pensée :**

**«N'est-il pas idiot de monter une côte à bicyclette quand il suffit de se retourner pour la descendre ?»**

**Actualité du club**  
www.vcscm.clubeo.com

**f** www.facebook.com/velo.cyclotouriste

**BAB-UL-MUSSARAT**

**30 ans de solidarité**

Créée en 1992, notre association a fêté ses 30 ans cette année.

**30 ans de solidarité** au profit des enfants de Karachi, de soutien matériel et/ou pédagogique à différentes écoles œuvrant notamment auprès d'enfants handicapés, d'aides ponctuelles ou régulières auprès de familles en difficulté.

Et aussi **30 ans de rencontres extraordinaires**, de partages avec nos fidèles sympathisants, de moments conviviaux en France pour récolter les fonds nécessaires.

Cet anniversaire a été fêté modestement lors de notre rassemblement annuel, le dimanche 20 novembre. En plus du traditionnel repas Pakistanaï, le groupe Diatonissimo a animé l'après-midi en faisant résonner accordéons et cornemuses pour faire danser les amateurs de folk. Et les enfants de l'école Manzil-e-Ittehad à Karachi nous ont fait un beau cadeau : quelques danses et chants en direct sur grand



La communauté des Bagris, bénéficiaire de l'association

écran, un vrai moment de partage en «live» entre les sympathisants réunis à Fontanès et les bénéficiaires à Karachi. Ibrahim, notre représentant à Karachi depuis 1997, a également pu prendre la parole et faire part de son émotion à cette occasion.

Cette année, pas de grand changement dans le travail quotidien de l'association, qui continue modestement de financer entièrement le fonctionnement de cette école accueillant environ 70 enfants et salariant quatre personnes.

2022 restera, pour le Pakistan, une année extrêmement douloureuse à cause des inondations apocalyptiques qui ont frappé le pays pendant plusieurs mois. Des pluies de mousson diluviennes incessantes et une fonte exceptionnelle et accélérée des glaciers de l'Himalaya ont fait que l'Indus, qui traverse tout le pays, a largement débordé de son lit et de sa vallée, allant jusqu'à recouvrir un tiers du pays au plus fort des inondations, emportant des villages entiers ainsi que toutes les infrastructures (routes,

ponts, voies ferrées), et détruisant les cultures vitales (blé, riz, coton...). La reconstruction sera très longue, les experts estimant que le pays a fait un bond en arrière de 50 ans ! Et après le déluge, c'est la prolifération exponentielle de maladies telles que la malaria, la typhoïde, le choléra et la dengue, qui inquiète énormément, en faisant peser un risque gravissime parmi les populations déplacées et hébergées dans des conditions très précaires.

**Ce n'est que grâce à la fidélité de ses sympathisants que notre association pourra continuer**, autant que possible et dans la limite de ses moyens, à œuvrer en faveur des plus démunis et à contribuer à faire naître des sourires sur les visages des enfants que nous soutenons.



En classe, à l'école Manzil-e-Ittehad

**Contact**

Hervé Bouchut  
06 74 21 67 40  
herve.bouchut@orange.fr

APE

## Une semaine à la mer pour les élèves

L'Association des Parents d'Élèves a pu mener les actions habituelles pour aider financièrement l'école de Fontanès.



Les membres du bureau : Floriane Damien, Amélie Lagrange et Sandra Ville

Au cours de cette année 2022, de nombreuses manifestations ont eu lieu au sein du village : **la vente des brioches, le carnaval, la vente des chocolats et enfin la kermesse.**

À l'occasion de cette dernière, l'association a offert, aux parents et aux enfants, le repas du soir, concocté par *Marie les épices* de la Gimond ainsi que par la ferme du Pilon pour le fromage et les desserts. Cela a permis de clôturer cette belle année scolaire dans la bonne humeur.

Le thé dansant n'a malheureusement pas eu lieu à cause des intempéries.

### Au sein de l'école

Les élèves de CM2 ont reçu des calculatrices pour leur dernière année en primaire.

L'association verse une subvention générale à l'école pour les projets et les sorties scolaires.

Les élèves du CP au CM1 sont partis en classe mer à Sausset-les-Pins, une semaine en juin. **L'APE a financé une partie du voyage à hauteur de 2 750 euros.**

Cette année scolaire, de nombreux projets ont vu le jour avec des actions pour les enfants et leurs parents : vente de calendriers, vente de sapins de Noël et, surtout, l'arbre de Noël.

Lors de cet événement, les enfants ont profité d'un joli spectacle ainsi que du passage du père Noël et de ses cadeaux.

L'association remercie la mairie, l'école et les parents pour l'aide financière, matérielle et humaine dans la mise en place des projets.

### Au sein de l'association

Cette nouvelle année est marquée par le départ de trois membres de l'APE : Aline Guyot, Typhanie Malosse et Claire Thomas. Nous les remercions chaleureusement pour leur investissement et les années passées dans l'association.

Et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles personnes : Gaëlle Bory, Diana Csomporow et Séverine Grand. Le bureau reste à l'identique avec Amélie Lagrange (présidente), Sandra Ville (trésorière) et Floriane Damien (secrétaire).

Comme chaque année, **nous faisons appel aux bénévoles pour que l'association et ses projets perdurent.** C'est avec grand plaisir que nous accueillons de nouveaux parents pour maintenir le dynamisme et proposer de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous rejoindre !



ASSOCIATION  
COMMUNALE DE  
CHASSE AGRÉÉE

## Une saison qui lève un lièvre !

Les trente-huit chasseurs de notre association ont débuté la saison en septembre.

Celle-ci ne démarre malheureusement pas sous les meilleurs auspices puisque, d'après les premières observations et les analyses effectuées par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire sur les pattes des premiers lièvres prélevés, il s'avère que la reproduction a été particulièrement mauvaise sur la commune et l'ensemble des communes voisines. Nous avons donc décidé de **fermer la chasse au lièvre** de manière anticipée pour ne pas mettre en péril la population. Seuls dix chasseurs ont donc prélevé le lièvre qui leur était attribué en début de saison.

Comme chaque année, nous avons également réalisé quelques **journées d'entretien des aménagements** indispensables à notre activité cynégétique, comme les passages de clôtures ou encore les miradors, qui améliorent la sécurité lors des chasses au grand gibier en diminuant fortement les risques de ricochet et de tir «rasant».

L'activité de notre association ne se limite pas seulement à la saison de chasse. Notre **traditionnel tir aux pigeons d'argiles** de fin juin, moment fort de la vie de notre association, a de nouveau été une réussite. Nous avons aussi participé activement à l'édition 2022 de la **foire du 11 novembre** et contribué en nombre à la matinée de **ramassage des déchets**, organisée par la commune de Saint-Héand au Bois Sonnier.

AVENIR FOOTBALL PAYS DE COISE

## Une passion commune, le plaisir d'être ensemble



L'AFPC est une association de 285 licenciés dont 45 éducateurs bénévoles, 20 équipes de la catégorie U7 à seniors, dont une équipe loisirs et une féminine.



### Dates à retenir pour 2023

**25 février :**  
Concours de belote  
à Coise

**7 mai :**  
Bal à Saint-Denis-sur-Coise

L'effectif des  
U13 garçons

En 2022, l'équipe fanion est allée flirter avec le niveau régional. Le rêve d'emmener le club sur une nouvelle ère s'est envolé au mois de juin. Ce fut une saison formidable pour notre équipe élite. Elle a tenu le club en haleine tous les week-ends et a amené une formidable animation dans nos villages.

Pour les **U18**, l'année fut tout aussi satisfaisante. Cette équipe, constituée de joueurs nés en 2004, tire sa révérence. Elle laisse des souvenirs inoubliables autour d'un staff extraordinaire. Les coaches ont su faire face à toutes les complexités de cette classe d'âge, tout en les emmenant vers le haut niveau. Bravo à tous.

Pour les **U11 et U13**, 2022 aura été marquée par le retour du tournoi FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France), qui s'est déroulé à Vichy. À l'issue de ce week-end, les sourires des footballeurs et de leurs coaches laissaient percevoir la joie d'avoir passé ces moments entre amis autour d'une passion : le ballon rond.

Le tournoi de fin de saison fait des envieux dans les catégories **U7 et U9**, vivement que la roue tourne !

Côté **féminines**, 2022 a renoué avec le passé. Le 3 juin, ont eu lieu les

retrouvailles du foot féminin. Se sont réunies les licenciées de 1976 (année de création de la première équipe de filles à Chevrières) jusqu'à 2022. Anciennes footeuses, coaches et présidents du club se sont ainsi retrouvés pour une belle après-midi de souvenirs. Un match opposant les jeunes et les moins jeunes a permis de clôturer la journée en beauté. Ce furent de belles retrouvailles.

L'année 2022 a été marquée par une **multitude de journées d'animation** : des portes ouvertes, des initiations foot dans les écoles, différentes manifestations pour maintenir une trésorerie stable (concours de belote, soirée, bal, ventes de gourmandises, participation au trail des Adrets...). Les idées ne manquent pas au sein de l'association pour maintenir un dynamisme permanent.

L'année 2022 a vu s'éloigner de nombreux éducateurs : Michel, Nicolas, Ludo, Denis, Fabrice, Gaby, Félix. Merci à eux pour leur investissement durant de nombreuses années.

L'AFPC est une formidable association de sport. Le renouvellement de ses éducateurs et de son bureau est permanent. Vous avez envie de prendre du plaisir, de vous amuser et

de faire du sport, venez la rejoindre, vous ne serez pas déçus.

2022, c'était aussi pour l'AFPC, l'espoir de voir évoluer ses terrains de jeux. Las de se questionner sur l'état de ses terrains, l'AFPC agit, les coaches et le bureau font remonter leurs difficultés aux municipalités.

L'AFPC s'occupe et se préoccupe des enfants, des jeunes et moins jeunes de ses villages. Elle les fait bouger, les éduque, veille à leur véhiculer des messages de bien-être et de prévention : hygiène de vie, sécurité routière, conduite addictive, harcèlement...

Le football est un sport populaire, fabuleux lieu d'éducation, aussi vecteur d'émancipation et premier animateur de nos communes. Il n'en reste pas moins un lieu de vie sociale et de rencontre, toutes générations confondues.

AFPC

563727@laurafoot.org



<https://fr-fr.facebook.com/avenirfootpaysdecoise/>



## Autres moments partagés en 2022...



La soirée des bénévoles, en juin



Les chanteurs du 1<sup>er</sup> mai



La Guinguette des Mâtrus, en septembre

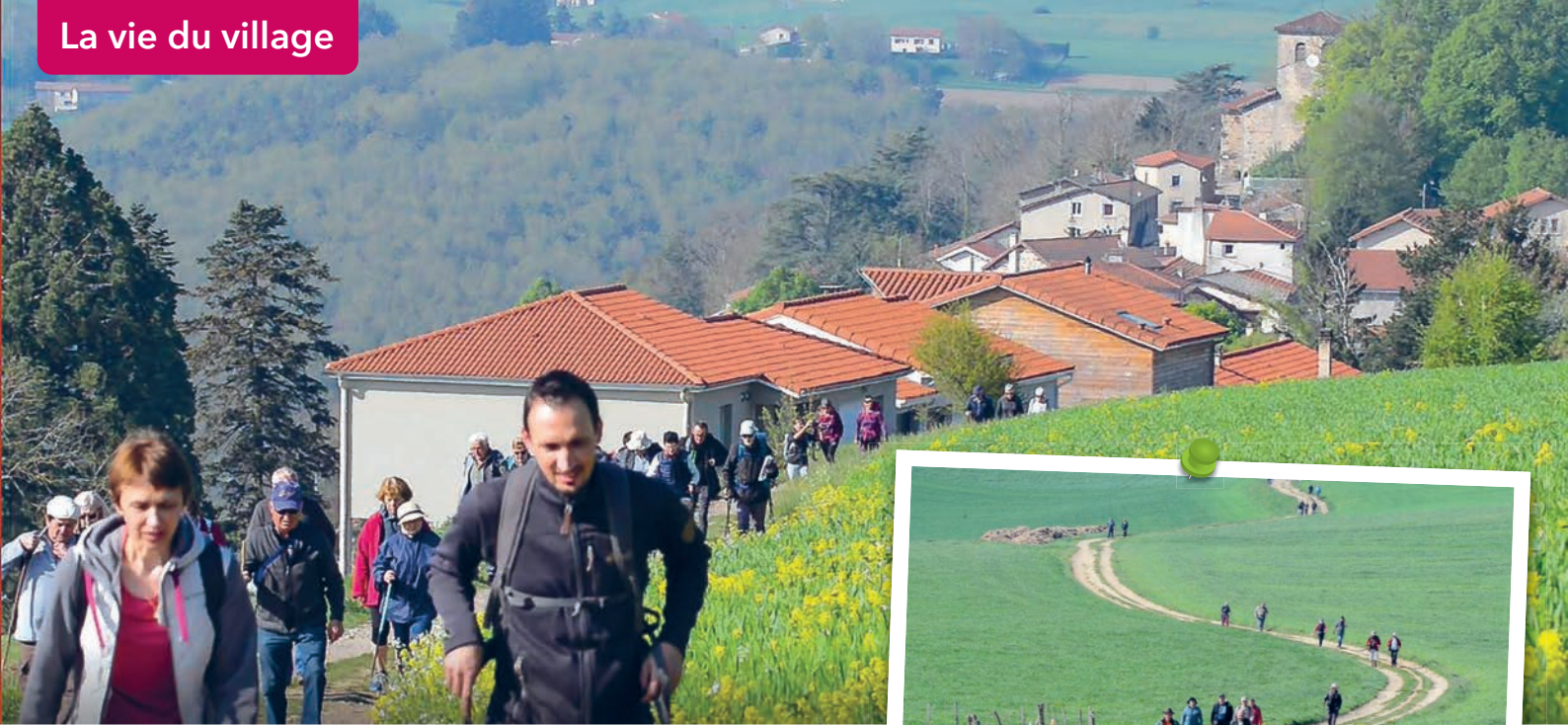


Le repas des aînés, en octobre



La cérémonie du souvenir, le 13 novembre





La Marche des crêts, en mai



Exposition de matériel ancien

Pêche aux canards et trampoline



La foire du 11 novembre

Un bon cuistot, un bon repas



Confection de décorations de Noël



Classes en 2



Demi-décades classes en 7

# État civil 2022



**Léonie** ✨ 31 mars



Fille de Laurence Couturier  
et Lionel Gilibert,  
6 impasse de la Passementerie

**Elias** ✨ 9 avril



Fils de Élise Mounier  
et Aqif Mehmeti,  
5 place du Levant

**Noélie** ✨ 11 avril



Fille de Émilie Grégoire  
et Samuel Bruyas,  
2 impasse des Égaux

**Maël** ✨ 3 mai



Fils de Nadège Poulat  
et Titouan Chapuis,  
3 rue des Acacias

**Inès** ✨ 22 mai



Fille de Emanuelle Notin  
et Flavien Chapuis,  
1 place de l'Église

**Alba** ✨ 18 octobre



Fille de Chloé Floret  
et Hugo Vendroux,  
236 chemin des Sept-Pins

**Eléna** ✨ 20 novembre



Fille de Mélanie Richaud  
et Louis Di Rocco,  
10 chemin de la Grand' Grange



**Laura Rochedix  
et Séverin Piégay,**  
le 17 avril

**Fanny Vettard  
et Anthony Piolat,**  
le 4 juin



**Joseph Bouchut,**  
le 23 mai

**André Rivoirard,**  
le 28 juin

**Adrien Bouchut,**  
le 19 juillet

**Anne-Marie Laval,**  
le 6 décembre

Personnes extérieures  
à la commune inhumées  
à Fontanès :

**Jean-Luc Poncet,**  
le 23 septembre

**Lucie Calcart,**  
née Jeanpierre,  
le 6 octobre

**Conception-rédaction :** Commission Information-Communication -  
*Dossier :* contribution des habitants - *Vie du village :* rédaction par les associations

**Crédit photos :** Jean-François Guyot (couverture) - Municipalité et associations -  
Studio *Les photos d'Aurélien* à Chazelles-sur-Lyon (photos des classes)

**Création graphique :** Anne Mounier [annemounier.com](http://annemounier.com)

**Impression :** Imprimerie Reboul [reboul-imprimerie.com](http://reboul-imprimerie.com)

Imprimé sur papier recyclé





# BONNE ANNÉE 2023

## JANVIER

- 7 S Vœux du Maire, Municipalité 📍 Maison du Plâtre
- 13 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 14 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer  
Vente de galettes des rois, APE 📍 À domicile
- 20 V Assemblée générale du Comité des fêtes  
📍 Maison du Plâtre
- 21 S Soirée et repas jeux de société, MJC  
📍 Maison du Plâtre
- 28 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer

## FÉVRIER

- 3 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 11 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 25 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer

## MARS

- 3 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 4 S Banquet du chevreuil, ACCA 📍 Maison du Plâtre
- 11 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 17 V Carnaval, APE 📍 Le Foyer
- 18 S Cinéma projection « à l'ancienne » + pièce de théâtre,  
MJC 📍 Le Foyer  
Soirée dansante, Comité des fêtes 📍 Maison du Plâtre
- 25 S Théâtre-variétés, Le Foyer 📍 Le Foyer
- 26 D Théâtre-variétés, Le Foyer 📍 Le Foyer
- 29 Me Assemblée générale de la MJC 📍 Maison du Plâtre
- 31 V Théâtre-variétés, Le Foyer 📍 Le Foyer

## AVRIL

- 1 S Théâtre-variétés, Le Foyer 📍 Le Foyer
- 2 D Théâtre-variétés, Le Foyer 📍 Le Foyer
- 2 D Thé dansant, APE 📍 Maison du Plâtre
- 7 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie  
Chocolat de Pâques, APE 📍 Cour de l'école
- 8 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 12 Me Chasse aux œufs, MJC 📍 Château ou Rio
- 22 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer

## MAI

- 1 L Vente de muguet, LARJ/MJC 📍 À domicile
- 6 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 7 D Marche des crêts, Interassociations 📍 Maison du Plâtre
- 12 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 20 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer



## JUIN

- 2 V Restitution fin de saison, MJC 📍 Maison du Plâtre  
Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 3 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 4 D Vente de fleurs fête des mères, LARJ/MJC  
📍 Cour de l'école
- 17 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 24 S Ball-trap, ACCA 📍 Les Aliziers
- 25 D

## JUILLET

- 7 V Kermesse de l'école, APE 📍 Château ou Maison du Plâtre  
Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 8 S Accueil échange européen, LARJ/MJC
- 13 J 📍 Maison du Plâtre

## SEPTEMBRE

- 2 S Inscription aux activités, MJC 📍 Maison du Plâtre
- 8 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 9 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 16 S Rando VTT des crêts et repas, Comité des fêtes/  
VCSCMF 📍 Maison du Plâtre
- 21 J Don du sang, EFS 📍 Maison du Plâtre
- 22 V Assemblée générale de l'APE 📍 Maison du Plâtre
- 23 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer

## OCTOBRE

- 6 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 7 S Banquet des classes, Les classards 📍 Maison du Plâtre  
Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 21 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 28 S Repas des aînés, Comité des fêtes / CCAS  
📍 Maison du Plâtre

## NOVEMBRE

- 4 S Cinéma Halloween, MJC 📍 Le Foyer
- 11 S Foire de la Saint-Martin, Interassociations  
📍 Rues du village
- 12 D Cérémonie du souvenir, Municipalité  
📍 Monument aux morts
- 17 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 18 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 19 D Repas et assemblée générale de Bab-UI-Mussarat  
📍 Maison du Plâtre
- 25 S *La Fontaine aux livres*, Bibliothèque / MJC
- 26 D 📍 Maison du Plâtre

## DÉCEMBRE

- 2 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer
- 8 V Conseil municipal, Municipalité 📍 Mairie
- 9 S Arbre de Noël, APE 📍 Le Foyer
- 16 S Cinéma, MJC 📍 Le Foyer